

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

27° : ALGER

35° : TAMANRASSET

p. 2

Mardi 3 Septembre 2013 - 27 Choual 1434 - N° 367 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME
DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA



SYRIE
M. Sellal réitère
la position de
l'Algérie en faveur
d'un règlement
politique

Pages 14-15-16-17

**Le Premier ministre
aujourd'hui
à Naâma**

Page 4

E G Y P T E
Medelci : «Seul un
dialogue inclusif
entre Egyptiens
permet de parvenir
à un consensus»

SESSION D'AUTOMNE DU PARLEMENT

D'importants dossiers sur le bureau de l'APN

Boualem Branki

Pour la session d'automne du Parlement, c'est parti! C'est hier lundi que les parlementaires ont repris le chemin de l'hémicycle, au cours d'une séance solennelle rehaussée par la présence du Premier ministre et des membres de son gouvernement. Sur la table des représentants du peuple, des dossiers d'importance, à commencer par la prochaine loi de finances pour 2014. L'Assemblée Populaire Nationale va débattre de plusieurs projets de lois que le gouvernement soumettra au bureau de l'institution, a indiqué son président M. Ould Khélifa dans une allocution à l'ouverture de la session d'automne lue en son nom par le vice-président Ali El Hamel.

Page 3



LE MINISTRE DE LA JUSTICE EST
CATÉGORIQUE

L'autorisation de la
tenue de la 6^e session
du CC du parti du FLN est
une «décision légale»



HABITAT
SELON M. TEBBOUNE
Les souscriptions
au nouveau
programme AADL
ouvertes dès
le 15 septembre



DJOUDI CONFIRME
Le gouvernement
ne va pas recourir
à une loi de finances
complémentaire
pour 2013

Page 2

SCIENCE et VIE
Surveiller
la vision
et l'audition
des enfants

Pages 12-13

CULTURE

DU 12 AU 19
SEPTEMBRE
À ALGER
Festival
international
de la musique
symphonique

Page 11

FOOTBALL

ALGÉRIE - MALI
(ÉLIMINATOIRES
MONDIAL-2014):
Les Verts
en stage
aujourd'hui
à Sidi Moussa

P. 24

JUSTICE

ALGER Il tue pour
laver l'honneur
de la famille
16 ans de réclusion
criminelle
EL HARRACH
Une famille
décimée

Page 8



MÉTÉO

Régions Nord : 27° à Alger

• Alternance d'éclaircies et de passages nuageux notamment sur régions de l'Est avec localement quelques pluies.
Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 km/h) notamment sur le littoral Ouest et Centre.
La mer sera peu agitée localement agitée.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

• Temps partiellement voilé et chaud avec localement évolution orageuse vers le nord Sahara et les massifs du Hoggar/Tassili en cours de soirée.
Les vents seront variables (30/40 km/h) avec localement chasse-sable.

Alger	max	27°	min	20°
Oran	max	31°	min	18°
Annaba	max	27°	min	21°
Béjaïa	max	29°	min	20°
Tamanrasset	max	35°	min	24°



Petits déjeuners de la prospective

M. Bachir Messaitfa, secrétaire d'Etat chargé de la Prospective et des Statistiques, organise, ce matin, au siège de l'institution, près du centre commercial de Ben Aknoun, ce matin une rencontre ayant pour thème : «Le système éducatif et le développement».

Des experts nationaux et des représentants du secteur y participeront.

Ah ces rumeurs !

Les salles des pas perdus des deux chambres bruaient, hier, de rumeurs de remaniement ministériel : des noms sont cités.

D'autres évaluent cette rumeur au nombre de ministres remerciés : ce sera rien moins que 19 qui passeront à la trappe !

Quelles vacances pour les ministres ?

Un ministre répond à cette question des vacances prises ou non, par cette boutade : «Oui. J'ai pris des vacances entre le traitement de 2 dossiers !»

Dur, dur, d'être ministre !

Programme quinquennal 2010-2014
87% des projets du secteur des travaux publics lancés

Le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, a affirmé hier que 87% des grands projets inscrits dans le programme quinquennal (2010-2014) de son secteur «ont été lancés».

«87% des grands projets inscrits dans le programme quinquennal du secteur (2010-2014) ont été lancés», a déclaré M. Ghoul en marge de l'ouverture de la session d'automne de l'Assemblée populaire nationale (APN), avant de souligner que le total des projets «permettra la création de 900.000 emplois». Il s'agit de l'autoroute des Hauts-Plateaux, de la liaison entre l'autoroute Est-Ouest aux ports algériens, la réalisation d'autoroutes vers le Sud outre d'autres projets le désenclavement des régions agricoles, a-t-il précisé.

Le ministre des Travaux publics a ajouté, enfin, que la réalisation de ces projets s'inscrivait dans le cadre du budget du secteur (2010-2014) estimé à près de 3 milliards DA.

MÉTÉO

DJOUDI LE CONFIRME

Le gouvernement ne va pas recourir à une loi de finances complémentaire pour 2013

Le gouvernement ne «va pas recourir à une loi de finances complémentaire (LFC) pour l'année 2013», a affirmé hier à Alger le ministre des Finances Karim Djoudi, selon lequel la loi initiale reste en vigueur jusqu'à la promulgation de celle de 2014.

«Il n'y a pas de loi de finances complémentaire. Il y a la loi de finances initiale (2013), qui va continuer à fonctionner, et il y a la loi de finances de 2014», en cours de préparation, a déclaré M. Djoudi à la presse en marge de l'ouverture de la session d'automne du Conseil de la nation.

Selon le premier argenter de pays, la loi de finances pour 2014 ne devrait pas «a priori» contenir de nouveaux impôts, estimant pour autant que cette question devrait être débattue par le Conseil des ministres.



La loi de finances initiale 2013 prévoit un taux de croissance de plus de 5%, un déficit budgétaire autour de 18% du PIB, des dépenses publiques de 6.727,9 milliards DA et des recettes de 3.820 milliards DA.

No comment

Récupération des archives nationales à l'étranger
«Une bataille»

Le ministre des Moudjahidines, Mohamed Cherif Abbas, a affirmé hier à Alger que les démarches de l'Algérie visant à récupérer les archives nationales à l'étranger était «une bataille qui en est encore à ses débuts». «La récupération des archives nationales est une bataille qui en est encore à ses débuts», a déclaré M. Abbas en marge de l'ouverture de la session d'automne du Conseil de la nation. Il a indiqué que «les archives de la Révolution algérienne existent dans plusieurs pays mais le plus gros lot, a-t-il dit, est en France», rappelant que ces archives «sont aussi importantes que la guerre de Libération nationale». Après avoir relevé l'existence d'une partie de ces archives au Centre national des archives, il a souligné qu'«une grande partie reste en suspens et fait l'objet d'un examen».

En direct du Parlement

FLN en conclave demain

Cette information est confirmée par un proche collaborateur d'Amar Saïdani, en l'occurrence si Amar.

C'est un rythme qui tend à remettre le FLN dans l'actualité sur des bases de fonctionnement «normales».

RND et Taj réunissent leurs groupes parlementaires

Les groupes partisans dont Taj ont prévu de se réunir avec leurs représentants pour affiner leurs débâches et affûter leurs arguments autour des questions qui seront en débat.

Le groupe RND des deux chambres est traditionnellement réuni par M. Bensalah, président du Conseil de la nation et secrétaire général par intérim du RND.

RND lancement des congrès régionaux

Réunion, ce matin, à Ben Aknoun, des chargés de mission pour l'élection des délégués régionaux au congrès de décembre 2013.

C'est M. Bensalah qui présidera cette séance de travail qui témoigne de l'avancement des travaux organiques et des réflexions politiques.

L'ouverture officielle de la session parlementaire d'automne a été marquée par l'absence du président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Kheïlha, hospitalisé et opéré d'urgence comme l'a appris aux parlementaires, le vice-président de l'APN, M. Hamel du groupe du parti du FLN à l'assemblée.

Le gouvernement au grand complet est présent ainsi que, protocolairement, le président du Conseil de la nation, M. Bensalah.

La cérémonie est des plus sobres ; les députés se séparent et rejoignent leurs groupes qui ont connu dès le matin une activité intense.

Au bureau du groupe du FLN, c'est Tahar Khaoua qui accueille les élus du FLN et les informe en aparté. Il est possible qu'Amar Saïdani vienne les réunir dans l'après-midi.

Au bureau du RND, on apprend que tous les députés ont assisté à la cérémonie d'ouverture, de la session ; il en est de même au MSP, à TAJ, au FFS et El Karama, chez les indépendants et au PT.

A l'Association des parlementaires algériens, M. Belhadj reserve aux journalistes un accueil chaleureux et se dit tout disposé à leur fournir les informations qui touchent à l'activité de l'Association.

Au Conseil de la nation, les retrouvailles sont aussi chaleureuses qu'à l'APN, les ministres se sont retrouvés au salon réservé à leur intention. Il y a eu de peu de rapports avec les journalistes. Comme si, de part et d'autre, on respectait un nouveau code de conduite.

C'était un jour de rentrée.

Les choses sérieuses débuteront plus tard.

En tout cas, ces deux chambres, le gouvernement sont au travail. Normalement.

SESSION D'AUTOMNE DU PARLEMENT D'importants dossiers sur le bureau de l'APN

Boualem Branki

Pour la session d'automne du Parlement, c'est parti! C'est hier lundi que les parlementaires ont repris le chemin de l'hémicycle, au cours d'une séance solennelle rehaussée par la présence du Premier ministre et des membres de son gouvernement. Sur la table des représentants du peuple, des dossiers d'importance, à commencer par la prochaine loi de finances pour 2014. L'Assemblée Populaire Nationale va débattre de plusieurs projets de lois que le gouvernement soumettra au bureau de l'institution, a indiqué son président M. Ould Khelifa dans une allocution à l'ouverture de la session d'automne lue en son nom par le vice-président Ali El Hamel. Et des dossiers d'importance seront ainsi soumis aux parlementaires, dans le cadre de l'accélération des efforts de l'Etat pourachever et mener à bon port le programme de développement du président Bouteflika. Parmi ces projets, il y a certes la loi de finances pour 2014 qui ne devrait pas contenir trop d'impôts pour stimuler les investissements et amoindrir les charges fiscales aux PME. La loi de finances 2014 viendra appuyer le processus de développement et veiller à la rationalisation effective des dépenses publiques afin de préserver les grands équilibres dans le cadre d'une vision économique rigoureuse", a estimé le président de l'APN. Par ailleurs, le Parlement va également examiner le projet de loi tant attendu par les professionnels des médias, celui sur l'activité audiovisuelle qui "suscitera l'intérêt de toutes les instances concernées et prendra en compte les profonds changements que connaît le secteur", selon le président de l'instance parlementaire. Un autre projet de loi sur la table des parlementaires est par ailleurs celui relatif aux activités de la Poste et des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui



sera présenté devant la Chambre basse pour amendement et enrichissement. Les projets de loi sur les mines, celui modifiant et complétant le code pénal, le projet de loi relatif aux ressources biologiques et celui modifiant et complétant la loi régissant les prisons et la réinsertion sociale des détenus sont également au menu de cette session. Les parlementaires ne vont pas en oublier durant cette session puisqu'il vont examiner le projet de loi sur la protection de l'enfant, celui relatif à la mutuelle sociale, celui de loi fixant les règles générales de l'aviation civile, du projet de loi relatif aux activités du marché du livre outre le projet de loi modifiant et complétant la

sera présenté devant la Chambre basse pour amendement et enrichissement. Les projets de loi sur les mines, celui modifiant et complétant le code pénal, le projet de loi relatif aux ressources biologiques et celui modifiant et complétant la loi régissant les prisons et la réinsertion sociale des détenus sont également au menu de cette session. Les parlementaires ne vont pas en oublier durant cette session puisqu'il vont examiner le projet de loi sur la protection de l'enfant, celui relatif à la mutuelle sociale, celui de loi fixant les règles générales de l'aviation civile, du projet de loi relatif aux activités du marché du livre outre le projet de loi modifiant et complétant la



loi sur la lutte contre la contrebande et enfin celui modifiant et complétant la loi sur les Douanes. Pour le président de l'APN, il faut par ailleurs que cette rentrée sociale soit "calme" et sereine pour permettre aux différentes institutions de mener à bien leurs missions au service du développement économique et social du pays, faisant prévaloir le dialogue et la concertation pour "préserver la dignité du citoyen et d'améliorer son niveau de vie". Il estime que "le souci permanent" de l'Etat est de renforcer le processus de développement global, qui se traduit, selon lui, par l'application des grands projets de développement du programme du président Bouteflika, et la poursuite de la

concrétisation des réformes qu'il a initiées au niveau des institutions de l'Etat. La session d'automne du Conseil de la nation "sera exceptionnelle", a précisé de son côté M. Abdelkader Bensalah, son président. Cette session du Conseil de la nation sera, cette année, "exceptionnelle" de par ses activités, en rapport direct avec les événements et les développements attendus pour l'année 2014, a-t-il dit lors de son allocution d'ouverture de cette session, qui sera également une session spéciale, puisque l'année 2014 sera une date charnière entre la fin d'un plan économique, ambitieux, et le début d'un autre que nous espérons encore plus ambitieux", estime M. Bensalah.

Les 2 mots de Ould Khelifa : Dialogue et dignité du citoyen



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Ould Larbi Ould Khelifa, a indiqué hier que son institution débattrait durant la session d'automne de plusieurs projets de lois dont le projet de loi de finances 2014 et celui relatif à l'audiovisuel.

L'APN aura à débattre de plusieurs projets de lois que le gouvernement soumettra au bureau de l'institution, a indiqué M. Ould Khelifa dans une allocution à l'ouverture de la session d'automne lue en son nom par le vice-président Ali El Hamel.

Il a précisé, à ce propos, que parmi ces projets de lois figure celui relatif à la loi de finances 2014 «qui viendra appuyer le processus de développement et veiller à la rationalisation effective des dépenses publiques afin de préserver les grands équilibres dans le cadre d'une vision économique rigoureuse». Le programme d'action de l'APN comportera également le projet de loi sur l'activité audiovisuelle qui «suscitera l'intérêt de toutes les instances concernées et prendra en compte les profonds changements que connaît le secteur», a encore affirmé M. Ould Khelifa. D'autre part, les membres de l'APN devront se pencher sur l'examen du projet de loi fixant les règles applicables aux activités de la poste et des télécommunications et celles liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) qui sera présenté devant la Chambre basse pour amendement et enrichissement.

Le calendrier de l'institution législative pour la session d'automne devra comporter en outre d'autres projets de lois dont le projet de loi sur les mines, celui modifiant et complétant le code pénal, le projet de loi relatif aux ressources bio-

logiques et celui modifiant et complétant la loi régissant les prisons et la réinsertion sociale des détenus.

Il s'agit également du projet de loi sur la protection de l'enfant, celui relatif à la mutuelle sociale, du projet de loi fixant les règles générales de l'aviation civile, du projet de loi relatif aux activités du marché du livre outre le projet de loi modifiant et complétant la loi sur la lutte contre la contrebande et enfin celui modifiant et complétant la loi sur les

Douanes. Une liste qui reste ouverte. Par ailleurs, le président de l'APN a exprimé son souhait de voir la rentrée sociale, qui coïncide avec l'ouverture de la session d'automne, «se dérouler dans le calme», appelant tout un chacun à «faire prévaloir le dialogue et à considérer les dépenses consenties par l'Etat dans le but de préserver la dignité du citoyen et d'améliorer son niveau de vie».

Il a insisté, enfin, sur le «souci permanent» de l'Etat de renforcer le processus de développement global, se traduisant, a-t-il dit, par le suivi de la mise en exécution des grands projets de développement retenus par le programme du président de la République ainsi que par la poursuite de la concrétisation des réformes qu'il a initiées au niveau des institutions de l'Etat.

M. Bensalah : «Une session exceptionnelle»



Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a affirmé hier à Alger que la session d'automne du Parlement sera, cette année, «exceptionnelle» de par ses activités, en rapport direct avec les événements et les développements attendus pour l'année 2014.

Dans son allocution d'ouverture de la session d'automne du Conseil de la nation, M. Bensalah a indiqué qu'«outre le volume des activités législatives, cette session sera exceptionnelle au plan des actions à mener et suivra de près les événements et les développements attendus pour 2014 dans différents domaines économique, social et politique». Ce sera également une session spéciale, a-t-il ajouté, précisant que «l'année 2014 sera une date charnière entre la fin d'un plan économique ambitieux et le début d'un autre que nous espérons encore plus ambitieux». Après avoir rappelé les efforts consentis par l'Etat dans le financement des projets économiques importants par la consécration de budgets colossaux, M. Bensalah a déclaré que ces contributions visaient à booster le processus de développement dans le pays, la réalisation de grandes infrastructures et

la construction de structures sociales importantes.

La session d'automne, a-t-il ajouté, sera, cette année, riche en activités législatives et parlementaires. «Le gouvernement a fait part de son intention d'inscrire des projets de loi concernant les droits de l'homme et les libertés à l'instar de la loi sur la profession d'avocat, la loi relative à la liberté d'expression et d'information et la loi sur l'audiovisuel», a-t-il dit.

Outre l'inscription du projet de loi de finances 2014 à l'ordre du jour de cette session d'automne, a-t-il poursuivi, «d'autres lois non moins importantes seront débattues entrant dans le cadre du plan de réforme politique adopté par le président de la République».

Selon M. Bensalah, ces lois concerneront le projet de loi relatif à la protection des droits des citoyens et ceux des justiciables, les projets de loi à caractère technique, économique et scientifique en relation avec les technolo-

gies de la communication ou les ressources biologiques ou encore les activités minières.

Il sera procédé, au cours de cette session également, à la révision du code des douanes et à la définition d'une position à l'égard de la loi sur la contrebande. Sur le front social, souligne le président du Conseil de la nation, la session examinera le projet de loi sur les mutuelles sociales qui viendra améliorer et développer la loi régissant ce secteur.

Concernant la protection des enfants des différentes formes de crimes tels l'enlèvement, l'assassinat et les agressions sexuelles, M. Bensalah a affirmé que «l'Etat veille à combler le vide existant au sujet de la protection de l'enfant afin d'offrir une plus grande protection à cette catégorie de la société». Quant au projet de loi fixant les règles des activités de la poste, des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication, le président du Conseil de la nation a indiqué que «l'instance exécutive l'a introduit pour réglementer ce secteur et adapter ses dispositions pour être en conformité avec les évolutions enregistrées dans ce domaine».

CHARFI EST CATÉGORIQUE L'autorisation de la tenue de la 6^e session du CC du parti du FLN est une décision légale

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi, a indiqué lundi à Alger que la décision de justice autorisant la tenue de la 6^e session du Comité central (CC) du parti du Front de libération nationale (FLN) a été émise dans le cadre de la «transparence» et de la «légalité».

«La décision de justice ayant tranché le différend sur la tenue de la 6^e session du CC du parti du FLN a été prise dans le cadre de la transparence et de la légalité et a été annoncée officiellement», a affirmé M. Charfi dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session d'autonome de l'Assemblée populaire nationale (APN).

S'agissant du recours introduit par le coordinateur du bureau politique du parti du FLN, Abderrahmane Belayat, et des membres du CC contre la décision du tribunal administratif de Bir Mourad Raïs autorisant jeudi dernier la tenue de la 6^e session du parti, le ministre a souligné que «tout le monde a le droit au recours».

«Le dernier mot revient à la justice», a-t-il ajouté, appelant les parties concernées à «bien relire la décision de justice».

«Emise par le Conseil d'Etat ou le tribunal administratif, il s'agit d'une décision de justice rendue officiellement», a-t-il poursuivi dans ce sens. A une question sur l'affaire «Sonatrach 2» notamment le volet relatif à l'exécution des mandats d'arrêt internationaux contre l'ex ministre de l'Energie et des mines, Chakib Khelil, son épouse et ses deux fils ainsi que le dénommé Farid Bedjaoui, M. Charfi a répondu: «En tant que ministre de la Justice je n'ai aucune information officielle» à ce sujet.

«La justice émet des mandats d'arrêt, toutefois, la mise en oeuvre de la décision ne relève pas de son ressort mais plutôt de celui des parties compétentes», a-t-il expliqué.

Le procureur général près la cour d'Alger, Belkacem Zeghamti avait affirmé que le juge d'instruction chargé de l'affaire «Sonatrach 2» avait émis des mandats d'arrêt internationaux contre neuf personnes dont l'ex-ministre de l'Energie et des mines, son épouse et ses deux fils ainsi que le dénommé Farid Bedjaoui.

FINANCES

Le gouvernement réfléchit à des mesures pour réguler davantage le commerce extérieur

Le gouvernement est en train de réfléchir à de nouvelles mesures afin d'améliorer la régulation du commerce extérieur, a affirmé hier à Alger le ministre des Finances Karim Djoudi, en marge de l'ouverture de la session d'autonome du Conseil de la nation.

«Il y a eu évaluation des mesures d'amélioration de la régulation des importations», a répondu le ministre à une question de l'APS sur l'existence d'un projet du gouvernement visant à recadrer le commerce extérieur pour freiner les importations. Le ministre n'a pas donné de détails sur les nouvelles mesures qui seront prises dans ce sens, mais a indiqué à ce propos qu'il y a eu une présentation (au niveau du gouvernement) de la situation en matière de commerce extérieur et de l'évaluation des importations». Le premier constat qui s'est dégagé de cette présentation, selon le ministre, porte sur l'augmentation des importations de produits alimentaires, de produits

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Premier Ministre aujourd'hui à Naâma

La wilaya de Naâma, qui s'apprête à accueillir aujourd'hui le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, déploie ces dernières années d'intenses efforts pour réaliser des avancées en matière de développement local.

Lors de cette visite de travail qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Sellal procédera à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-économique de la wilaya.

Le Premier ministre présidera également une réunion de travail élargie aux représentants de la société civile pour s'enquérir des problèmes qui peuvent entraver le développement harmonieux dans cette région afin d'y remédier.

Les actions engagées par les pouvoirs publics en matière de développement local dans cette wilaya des Hauts-Plateaux sont destinées à améliorer les conditions de vie de la population notamment dans les secteurs de l'agriculture et le développement rural, le raccordement des foyers en électricité et en gaz de ville, l'éducation et l'amélioration des services sanitaires

Dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, les opérations engagées à cet effet ont, entre autres, porté sur le soutien des exploitations agricoles et les activités d'élevage et de pâturage en vue de préserver les ressources naturelles, valoriser et diversifier la production agricole, promouvoir l'espace rural et fixer la population locale.

Les projets de développement agricole devraient permettre également aux petits agriculteurs de la région de bénéficier d'aides publiques destinées à la mise en valeur et le développement de l'oléiculture.

Ces actions ont pour objet d'implanter des oliveraies sur une surface de 160 hectares dans les localités de Ain Benkhelil et Bayoudh ainsi que 10 autres hectares de palmiers dans la localité de Meghrar en plus d'opérations de soutien à la production de légumes non saisonniers dans les régions steppiques.

Concernant par ailleurs l'amélioration des conditions de vie de la population locale, les efforts de raccordement en gaz de ville se poursuivent avec la connexion de quelque 30.000 foyers sur un réseau de 800 km pour un investissement de 4,7 milliards de dinars. Selon les prévisions de la Direction de l'énergie et des mines de cette wilaya, la taux de raccordement en gaz de ville devrait atteindre 91% à fin 2013 à la faveur, notamment, d'une nouvelle action destinée à acheminer du gaz vers de nouvelles localités pour une enveloppe de 500 millions de DA.

Electrification: fer de lance du développement local

En outre, 467 foyers ruraux de la wilaya de Naâma ont été raccordés au réseau électrique dans le cadre du programme de développement des Hauts-Plateaux. Cette opération entamée en 2011 porte aussi sur le raccordement des régions rurales à travers la mise en

place d'une nouvelle ligne de 152 km et une vingtaine de postes transformateurs avec une priorité accordée aux localités à fortes potentialités agricoles.

En parallèle, il est prévu l'installation de 400 unités photovoltaïques pour le raccordement en énergie solaire de foyers situés dans les zones enclavées.

Le secteur de la santé sera renforcé, lui aussi, par de nouvelles infrastructures devant être réceptionnées avant la fin de l'année, qui vont améliorer le services sanitaires spécialisés et les rapprocher de la population des zones enclavées. Ces projets portent en particulier sur la construction d'un hôpital de 120 lits et un centre de radiologies médicale dans la commune de Mécheria ainsi qu'un nouveau centre de formation paramédicale dans la commune de Naâma.

L'opération de raccordement de la wilaya en fibre optique se poursuit par ailleurs et devrait être bouclée avant fin 2013, selon les responsables du secteur. Cette opération va connecter l'ensemble des communes de cette wilaya au réseau national de la fibre optique mais aussi améliorer la qualité des services en poste et télécommunications, notamment au niveau des régions enclavées. Issue du découpage administratif de 1984, la wilaya de Naâma s'étale sur une superficie de 29.514,14 km² et compte 7 daïras et 12 communes. La population de cette wilaya a atteint 225.530 habitants fin 2010.



pétroliers et des véhicules. Par ailleurs, M. Djoudi a souligné que le gouvernement ne «va pas recourir à une loi de finances complémentaire (LFC) pour l'année 2013». Il a précisé que la loi initiale, celle de 2013, reste en vigueur jusqu'à la promulgation de celle de 2014.

«Il n'y a pas de loi de finances complémentaire. Il y a la loi de finances initiale (2013), qui va continuer à fonctionner, et il y a la loi de finances de 2014», en cours de préparation, a-t-il déclaré. Selon le premier argentin du pays, la loi de finances pour 2014 ne devrait pas «a priori» contenir de nouveaux impôts, estimant pour autant que cette question devrait être débattue par le Conseil des ministres. La loi de finances initiale 2013 prévoit un taux de croissance de plus de 5%, un déficit budgétaire autour de 18% du PIB, des dépenses publiques de 6.727,9 milliards DA et des recettes de 3.820 milliards DA.

APS

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Bensalah : L'ouverture des dossiers de la corruption traduit la sincérité de la démarche de l'Etat

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a indiqué hier à Alger que l'ouverture des dossiers de la corruption par les parties concernées traduisait la sincérité de la démarche de l'Etat qui doit être pleinement soutenue et encouragée.

Dans une allocution à l'occasion de l'ouverture de la session d'automne du Conseil de la nation, M. Bensalah a salué le courage des parties concernées qui ont ouvert les dossiers des personnes impliquées dans la dilapidation des deniers publics pour les soumettre à la justice».

Cette politique courageuse vise à consolider les fondements de l'Etat et à consacrer sa stabilité de manière à ren-



forcer la place de l'Algérie tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur.

Soulignant la nécessité de lutter contre la politique de l'impunité, le président du Conseil de la nation a appelé à soutenir les procès équitables.

Les personnes qui franchissent les lignes rouges définies par la loi doivent être sanctionnées, a-t-il ajouté, soulignant que l'Etat a contribué aux réalisations majeures accomplies

sur le plan économique, social, politique et sécuritaire.

Il a, par ailleurs, salué la démarche du gouvernement visant à se rapprocher du citoyen à travers toutes les wilayas du pays en vue d'améliorer les relations entre les autorités et les citoyens.

Selon lui, cette politique a permis à l'Algérie d'accéder à la place qui est la sienne aujourd'hui et de se préparer

contre les plans douteux qui visent sa stabilité.

S'adressant à ceux qui prédisaient des troubles sociaux et un vide institutionnel et dont les calculs se sont avérés faux, ils les a appelés à «revoir leurs analyses avant d'émettre des jugements».

Les institutions nationales et constitutionnelles ont fonctionné et continuent de bien fonctionner, a soutenu M. Bensalah. (APS)

HABITAT

275.000 logements lancés en travaux à fin août

Quelque 275.000 logements, toutes formules confondues, ont été lancés en travaux à fin août, a indiqué hier à Alger un responsable au ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

«Sur un objectif de mise en chantiers de 329.000 logements à travers le pays, on a lancé en travaux 275.000 unités, soit un taux d'exécution de 84%», a déclaré M. Azem, directeur du logement au ministère en marge d'une réunion des directeurs de l'urbanisme et de la construction (DUC) des wilayas du Centre. Par ailleurs, 110.000 unités ont été réceptionnées dans le cadre des différentes formules (logement rural, social locatif, promotionnel aidé et location vente) pour la même période sur un objectif de 129.350 logements.

«Le taux de réception des différents programmes de logement entre janvier et août a atteint environ 85%. Cela nous rend optimistes quant au bilan du secteur à la fin de l'année», a souligné le même responsable. Pour l'année 2013, quelque 650.000 logements doivent être lancés en travaux, alors que plus de 250.000 unités seront réceptionnées, a souligné le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme Abdelmadjid Tebboune, qui a rappelé un programme complémentaire doté

Revoir la qualité des matériaux importés

M. Tebboune, qui a souligné le caractère stratégique que revêt le secteur du logement pour le gouvernement, a réitéré la volonté de son département «de juguler la crise de logement» en Algérie à travers une offre diversifiée pour toutes les couches de la société.

Interrogé, par ailleurs, sur la qualité des matériaux de construction en Algérie, le ministre a indiqué que des laboratoires d'analyses seront mis en place au

niveau des ports pour contrôler la conformité de ces matériaux importés, en collaboration avec le ministère du Commerce.

«Les matériaux de construction produits en Algérie sont d'excellente qualité», a affirmé M. Tebboune.

Evitant, d'autre part, la nouvelle réorganisation du secteur aux plans central et local, le ministre a affirmé que cette démarche doit consacrer la coordination entre les directions de wilayas relevant du secteur pour arriver à une meilleure exécution des projets d'habitat et d'équipements publics.

M. Tebboune a fait savoir, dans le même ordre d'idées, qu'une quarantaine de textes de lois ont été promulgués dans le cadre de cette réorganisation, soulignant l'importance de la coordination entre l'administration centrale et locale. La réunion du ministre avec les DUC du Centre a permis également de dresser le bilan du programme des équipements publics (écoles, hôpitaux, université...) qui a permis notamment de réaliser à fin août 232 établissements scolaires alors que 421 établissements étaient en cours de réalisation à cette échéance.

FINANCEMENT DU LOGEMENT RURAL

34 milliards DA alloués à la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2002

Un montant global de 34,809 milliards DA a été destiné, depuis 2002, à la wilaya de Tizi-Ouzou pour aider au financement de 59.288 logements ruraux, a indiqué hier le directeur de l'agence de wilaya de la Caisse nationale du logement (CNL).

Selon un état des dépenses arrêté au 31 août dernier, présenté par M. Benyahia Mouloud, il a été décaissé sur ce montant global, une somme de 24.460 milliards DA, représentant un taux de consommation de l'ordre de 68%.

Sur ce nombre d'aides à l'habitat rural, il a été soustrait une partie de 3.000 pour la destiner à la réhabilitation d'autant d'habitats endommagés par la tempête de neige enregistrée par la wilaya en 2012, relève-t-on à la CNL.

Pour le plan quinquennal 2010-2014, il a été alloué à la wilaya un quota de 27.000 aides pour une autorisation de programme (AP) de 18,9 mds DA, sur laquelle il a été libéré un

montant de 9,8 mds DA, soit un taux de consommation des crédits de 53%, pour le paiement des trois tranches de l'auto-construction, selon un décompte de M. Benyahia, tablant sur la réception, d'ici la fin de l'année, de 15.600 logements ruraux.

Du détail de ces dépenses, il ressort un décaissement de 2,814 mds DA pour la première tranche, contre 4,370 mds DA pour la seconde et 2,450 mds de da pour la 3^e et dernière tranche.

Considérant l'engouement suscité par cette formule de logement, qui permet de surmonter l'écueil de la rareté du foncier public pour l'accueil des projets de logements sociaux, il a été décidé d'octroyer à la wilaya un quota complémentaire de 5.000 aides à l'auto-construction, à la faveur de la visite de travail qu'avait effectuée à Tizi-Ouzou, en juillet dernier, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

**SELON M.
ABDELMADJID
TEBBOUNE**
Les souscriptions au nouveau programme AADL ouvertes dès le 15 septembre

Les souscriptions au nouveau programme de logements de type location-vente de l'Agence d'amélioration et de développement de logements (AADL) seront ouvertes via Internet le 15 septembre, a annoncé hier à Alger le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune.

«Pour les nouveaux souscripteurs, le 15 septembre on lancera l'opération de souscription» à ce type de logements à travers le site de l'AADL, a-t-il déclaré à des journalistes en marge d'une réunion des directeurs de l'Urbanisme et de la construction des wilayas du centre (DUC).

M. Tebboune a expliqué que dans le but d'assurer le bon déroulement de l'opération, son département s'attèle actuellement àachever les préparatifs techniques pour que le portail électronique de l'AADL soit prêt à recevoir les demandes en ligne le jour de son lancement.

L'opération sera lancée une fois toutes les mesures de sécurité informatique réunies, a-t-il encore précisé. Sur un nouveau programme de 150.000 logements selon cette formule, il est prévu la mise en chantier de quelque 90.000 unités d'ici à la fin de l'année, a assuré le ministre.

Il a souligné devant les DUC des wilayas du centre que les chantiers du nouveau programme AADL, tout comme celui des logements publics promotionnels (LPP), connaissent un bon rythme d'exécution.

La formule location-vente, lancée en 2000, a enregistré la construction de 55.000 logements à travers 24 wilayas, dont 25.000 logements dans la wilaya d'Alger.

TIZI-OUZOU Colère des populations à Béni Douala et Béni Zmenzer

Les sièges des daïras et des mairie fermés

Le siège de la mairie de Béni Douala, Aït Aïssi, a été fermé hier par des citoyens d'Aït Yahia pour réclamer le bitumage des pistes et l'eau potable. La veille, c'est le siège de la mairie de Béni Zmenzer qui a subi le même sort. Des citoyens en colère, ont bouclé les accès et mis des verrous aux entrées principales pour réclamer des conditions de vie meilleures.

De leurs côtés, les sièges de la daïra et de la mairie de Makouda, commune située dans le versant nord de la wilaya, étaient encore fermés après une fermeture qui dure depuis une quinzaine de jours. Les revendications des protestataires se résument, de ce côté là aussi, au bitumage de la route qui traverse le chef-lieu ainsi que des conditions de vie meilleures que celles qui prévalent. A Makouda, le maire, Boualem Asssem, que nous avons contacté, a affirmé que les réclamations des citoyens sont en cours de réalisation. Les travaux ont déjà commencé. Pour notre interlocuteur, cette action est une manipulation de quelques élus pour servir des intérêts personnels.

Enfin, il est à noter que ces mouvements de protestation sont très fréquents à travers les communes et les daïras de la wilaya de Tizi-Ouzou. En 2012, la Gendarmerie nationale ainsi que les services de la police ont dénombré 744 actions de protestation à travers les communes. Aucune commune n'a été épargnée par la fermeture. Ces actions de protestation se résument souvent en la fermeture des sièges des daïras, des mairies et aussi des axes routiers.

K.NA

SÉTIF Un mort et 5 blessés dans un accident de la circulation sur l'autoroute

Une personne a trouvé la mort et cinq autres ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu hier après-midi, sur l'autoroute Est-Ouest, dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Il s'agit d'une violente collision entre deux véhicules de tourisme et un camion de transport de marchandises, entraînant la mort sur le coup d'une personne âgée de 40 ans, a précisé la même source.

Le corps du défunt a été déposé à la morgue de l'hôpital Abdennour-Saâdna de Sétif, alors que les blessés ont été rapidement évacués aux urgences du même établissement et à Ain Taghrout, dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, indique la même source.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

ALGÉRIE - FRANCE

Usine «Renault» d'Oran : lancement du chantier de construction de l'usine

Le chantier de construction de l'usine de montage de véhicules «Renault» à Oued Tlélât (à l'Ouest d'Oran) a démarré, a-t-on constaté hier sur place.

«Les travaux de génie civil de la future usine de véhicules Renault ont bel et bien démarré dimanche», a confirmé un des chefs du projet de la société «Renault Algérie production» (RAP).

De son côté, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oued Tlélât, M. Hamou Gourara, a précisé à lAPS que «dans une première phase, il est prévu la réalisation de bâtiments industriels et des locaux nécessaires au processus de montage des véhicules qui seront édifiés sur une superficie de 10.000 m²». «La seconde phase, celle de l'installation des équipements est prévue à partir d'avril 2014», a-t-il ajouté.

Des travaux d'aménagement, de réhabilitation et de confortement d'anciennes installations abritant une activité



de filature de l'ex-Sonitex, ont été effectués dans cette optique, a rappelé cette source.

Selon le même élu, les travaux, qui seront réalisés conformément au planning arrêté par la société «Renault Algérie Production» (RAP), ont été confiés à une entreprise privée. Cette dernière vient d'installer sa base-vie au sein du

site de la nouvelle zone industrielle d'Oued Tlélât. Enfin, des journées «Portes ouvertes» sur le projet de véhicules Renault, portant notamment sur l'emploi et les conditions de recrutement seront organisées le 16 septembre à Oued Tlélât, avec le concours de l'agence nationale de l'emploi (ANEM) et la participation de la société «RAP».

AUTOROUTE EST-OUEST

Avis d'appel d'offres pour la réalisation de clôtures et accès de service

L'Agence nationale des autoroutes (ANA) a lancé hier par voie de presse un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de clôtures et accès de service le long de l'autoroute Est-Ouest sur 2.432 km.

Réparti sur 11 lots, cet équipement d'accompagnement de l'autoroute Est-Ouest doit être construit sur un linéaire qui s'étire de la frontière tunisienne à la frontière marocaine en passant par onze (11) wilayas, précise-t-on de même source. L'appel d'offres est adressé à toutes les entreprises ou groupements d'entreprises qualifiés en travaux publics ou hydrauliques ou bâtiments comme activité principale minimale de cinq ans ou plus et celles ayant réalisé dans les 10 dernières années au moins un projet similaire.

La durée de préparation des offres est fixée à 30 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres, tandis que la date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres.

Quant à l'ouverture publique des plis techniques et financiers, elle se fera le jour de dépôt des offres à 14h00. Plusieurs infrastructures de services, comme les stations d'essence



et des relais sont en cours de réalisation sur l'ensemble du tracé de l'autoroute Est-Ouest.

TRANSPORT

Des travailleurs de la CNAN-Nord revendentiquent une amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles

Près d'une centaine de travailleurs de la Compagnie nationale algérienne de navigation Nord (CNAN-Nord) ont tenu hier à Alger une assemblée générale pour revendiquer une amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles, a constaté l'APS.

Au cours de cette assemblée générale tenue au siège de la CNAN-Nord à El-Harrach (est d'Alger), les travailleurs ont demandé notamment «un redressement du plan de l'entreprise, l'achat de nouveaux navires, la mise en place d'un organigramme et la mise à jour des procédures de gestion». Ils ont également revendiqué «la permanisation des travailleurs stagiaires et l'élaboration d'une nouvelle grille des salaires plus équitable».

Le secrétaire général de la section syndicale de la CNAN-Nord, Yakoub Hassaine, a expliqué à l'APS que «quatre navires de l'entreprise sont à l'arrêt depuis plusieurs mois en raison du coût



important de leur maintenance», estimant que cela «perturbait l'activité de la société».

«Un budget a été alloué par les pou-

voirs publics pour l'acquisition de nouveaux navires qui n'ont pas été réceptionnés à ce jour», a ajouté ce syndicaliste affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Par ailleurs, des membres de la section syndicale ont fait savoir que «des réunions ont été organisées à plusieurs reprises entre représentants du syndicat et ceux de la direction de l'entreprise mais sans aboutir à un assainissement de la situation».

Contacté par l'APS, la direction générale de la CNAN-Nord n'a pas voulu se prononcer ni sur l'assemblée générale ni sur les revendications des travailleurs.

La CNAN-Nord est une filiale de la CNAN groupe qui a été créé en janvier 2005. L'entreprise est spécialisée dans le transport maritime de marchandises en lignes régulières, à partir de plusieurs ports nationaux et internationaux.

APS

HADJ 2013

L'Etat soutient certaines dépenses des hadjis algériens sur les Lieux-saints

Le directeur général de l'Office national du hadj et de la omra (Onho), Cheikh Barbera, a indiqué dimanche à Alger que l'Etat soutenait certaines dépenses des hadjis algériens sur les Lieux saints au titre de la saison 2013 du hadj.

Lors d'une rencontre de sensibilisation à l'occasion de la saison 2013 du hadj, M. Barbera a précisé que «l'Etat, cette année, soutient certaines dépenses des hadjis algériens sur les Lieux saints, notamment en termes d'hébergement et de transport». Ce soutien passe par une aide financière de l'Etat pour la location de structures d'hébergement par le biais de l'Office national du hadj et de la omra, a-t-il ajouté.



Les prix des structures d'hébergement connaissent une hausse en raison d'une forte demande contre une offre faible du fait de travaux d'extension sur les Lieux saints, a fait savoir M. Barbera. Il a rappelé qu'en raison de

ces travaux d'extension, le quota de hadjis a été réduit de 20% pour chaque pays, précisant que 28.800 Algériens sur les 36.000 prévus initialement pourront accomplir le hadj cette année.

Precisant que 43 agences

de tourisme participaient à cette saison du hadj, M. Barbera a souligné la nécessité pour les hadjis et les agences de signer des contrats qui définissent clairement les droits et devoirs de chaque partie.

Le directeur général de l'Onho a, par ailleurs, indiqué que les conclusions de l'évaluation des prestations de certaines agences ayant participé à la saison 2013 de la mra seront présentées après le hadj de cette année. Il a toutefois relevé une «nette amélioration» des prestations fournies par certaines agences de tourisme, en matière de prise en charge de la omra et du hadj, par rapport aux années précédentes.

Rush sur les fournitures scolaires à quelques jours de la rentrée scolaire

A quelques jours de la rentrée scolaire, beaucoup de parents ont commencé à acquérir les fournitures scolaires et autres kits nécessaires, a constaté l'APS lundi dans certains quartiers de la capitale.



Les magasins au niveau des grandes surfaces et dans les rues principales de la capitale ont réservé des espaces aux articles scolaires (cahiers, stylos et cartables) et d'autres aux habits, chaussures et tabliers.

Les vendeurs rivalisent d'ingéniosité pour attirer les plus grand nombre d'acheteurs en soignant leurs devantures, en vantant leurs produits et en annonçant des réductions plus séduisantes les unes que les autres.

Devant le rush constaté chaque année sur ces articles, les propriétaires des locaux commerciaux ont renforcé la main-d'œuvre.

Les parents consacrent généralement la dernière semaine de leur congé annuel à l'achat de ces fournitures avant la reprise du travail.

La rentrée scolaire, une aubaine pour le commerce saisonnier

Beaucoup de jeunes notamment les chômeurs saisissent l'occasion de la rentrée des classes pour dresser des étals de fortune à côté des marchés et proposer des articles souvent à des prix raisonnables.

Ces jeunes confient s'approvisionner auprès des vendeurs de gros à côté de la pêcherie d'Alger ou dans la commune de Bab Ezzouar, précisant que cette activité saisonnière dure près de deux semaines après la rentrée scolaire, prévue

le 8 septembre courant pour cette année. Redouane, 28 ans, déclare s'adonner à ce commerce tous les ans et céder les articles scolaires «à des prix raisonnables notamment pour les familles démunies».

«Cette source de revenu, même saisonnière est importante pour moi sachant que je suis chômeur depuis des années», a-t-il ajouté.

Des prix stables et une préférence pour les produits algériens

Les prix des articles scolaires sont généralement stables «en dépit de légères augmentations pour certains», à l'instar des cahiers dont les prix ont augmenté de 5 à 8 DA par rapport à l'année dernière, ont relevé des commerçants.

Selon l'un d'eux rencontré à la rue Bab Azzoun, en plein centre d'Alger le prix du cahier de 96 pages varie entre 25 et 30 DA alors qu'il se situe l'année dernière entre 20 et 25 DA. Les prix des cartables, quant à eux, se situent entre 250 et 1.500 DA en fonction du volume, de la qualité et du pays d'origine. Les cartables fabriqués localement, dont le prix avoisine les 800 DA, sont les plus prisés, a constaté l'APS. Quant aux tabliers que ce soit pour les filles ou les garçons leur prix varie entre 300 et 1.200 DA, également selon la qualité du produit et son origine.

Les parents ne cachent pas leur mécontentement devant la mauvaise qualité des articles proposés notamment les car-

tables et les tabliers souvent importés de pays asiatiques. Même si les prix des fournitures scolaires connaissent une certaine stabilité, les parents notamment ceux dont les revenus sont faibles, ont affirmé que la succession d'occasions religieuses comme le Ramadan et l'Aid El-Fitr et par la suite les vacances et finalement la rentrée scolaire «ont lourdement affecté les budgets des familles».

Des élèves retroussent leurs manches pour acquérir leurs fournitures scolaires

Afin d'aider leurs parents à faire face aux dépenses liées à cet événement, beaucoup d'élèves travaillent durant la saison estivale pour financer leur rentrée scolaire et épargner à leurs parents cette charge souvent pénible pour les faibles revenus.

C'est le cas du jeune Merouane, 16 ans, rencontré chez un commerçant accapréant des articles scolaires avec l'argent qu'il a gagné comme serveur dans un salon de glace à Alger.

Par ce geste, Merouane entend aider ses parents et ses trois frères tous scolarisés d'autant, a-t-il dit, que chaque élève coûte en fournitures scolaires entre 5 000 et 8 000 DA. Plus de 8 millions d'élèves, tous paliers confondus (primaire, moyen et secondaire) rejoindront les bancs de l'école dimanche prochain au titre de l'année scolaire 2013-2014.

APS

TISSEMSILT 12,3 milliards de centimes pour les 41 000 élèves scolarisés

La wilaya de Tissemsilt a débloqué une enveloppe financière de 12,3 milliards de centimes pour cette rentrée scolaire 2013/2014 pour le versement de la prime de 3 000 dinars au profit de 41 000 parents d'élèves nécessiteux au niveau des 22 communes que compte la wilaya, apprend-on. L'opération de distribution de cette prime a été lancée dimanche dernier avant la rentrée scolaire dans le but d'apporter une aide aux parents nécessiteux afin de subvenir aux besoins de leurs enfants scolarisés, indique-t-on. Alors que 41 000 élèves nécessiteux ainsi que les élèves de la première année élémentaire, les enfants du secteur de l'éducation recevront aussi les livres gratuitement ainsi que les enfants scolarisés des autres paliers, mais issus de familles défavorisées. Soulignons que toutes les dispositions matérielles et organisationnelles ont été prises par la direction de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt, en vue de garantir toutes les conditions de succès de cette opération de solidarité. Côté restauration, la direction de l'éducation réserve déjà aux élèves nécessiteux des repas chauds à travers les 179 cantines scolaires, plus de 30 000 élèves scolarisés, issus des familles nécessiteuses ont été recensés dans la wilaya de Tissemsilt pour bénéficier des repas chauds servis gratuitement au niveau des 179 cantines scolaires. Signalons que les calories sont assurées à nos enfants, étant donné que les cantines scolaires jouent un rôle très important sur le plan éducatif.

Ould Sidi Amar

AÏN TÉMOUCHENT : 5 510 nouveaux postes de formation pour la prochaine rentrée

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Aïn Témouchent a prévu, au titre de la rentrée du mois de septembre 2013, l'ouverture de 5 510 postes de formation au profit des jeunes, a-t-on appris auprès de cette direction. Prévue pour le 22 septembre, cette rentrée concerne les jeunes ayant un niveau entre la quatrième année moyenne et la troisième année seconde, a-t-on indiqué. Les 5 510 postes se répartissent entre 1 970 en formation résidentielle (78 spécialités), 1 140 postes d'apprentissage, 735 en système de cours du soir (28 spécialités), 1 315 postes au profit des femmes au foyer (50 spécialités) et 350 postes de formation avec 13 spécialités au niveau des établissements pénitenciers. La rentrée professionnelle viendra, également, l'ouverture de 300 postes de formation professionnelle dans de nouvelles spécialités, dont 25 postes de technicien chimiste au centre de formation professionnelle d'Aïn Larba, 25 postes de tailleur pour dames au Cipa d'El Malah, 25 postes d'agents de transit et de dédouanement en transit et douanes au Cipa filles Hay Moulay Mustapha d'Aïn Témouchent, 25 postes d'électrotechniciens au Cipa garçons Hay Moulay Mustapha d'Aïn Témouchent, a-t-on ajouté.

Les nouvelles spécialités concernent, également, 75 postes d'opérateurs en micro-informatique aux centres d'Aïn Temouchent, Hammam Bouhadjar et Châabet El Lham, 25 postes en électricité industrielle au Cipa d'Aïn Kihal, 25 postes en hôtellerie (réceptionniste) au Cipa filles d'Aïn Temouchent, 25 postes de montage/préparation de lunetterie au Cipa d'El Malah, et 50 agents de saisie aux Cipa de Hammam Bouhadjar et Aïn Tolba. Les durées de la formation dépendent du niveau d'instruction de l'apprenant, soit respectivement 06, 12, 18, 24 et 30 mois.

Il est à signaler que la formation de techniciens supérieurs s'effectue à l'Institut national spécialisé en formation professionnelle d'Aïn Témouchent.

Enfin, la direction chargée du secteur prévoit la tenue prochaine du conseil de partenariat qui réunit tous les secteurs d'activités de la wilaya.

Celui-ci, précise-t-on, conclura des conventions intersectorielles devant permettre l'ouverture des postes de travail au profit des diplômés de la formation professionnelle.

APS

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Un violent incendie ravage un hangar d'électroménagers dans la zone industrielle

Environ 4 500 m³ de marchandises d'électroménagers ont été détruits dans l'après-midi de dimanche dans un dépôt situé à la zone industrielle de Bordj Bou Arréridj dans un incendie qui a été circonscrit aux environs de 17h30 et maîtrisé à 20h14, selon la Protection civile.



Mouad B.

La marchandise (des cuisinières, climatiseurs, réfrigérateurs et beaucoup d'autres accessoires...) appartenant à deux sociétés bordjiennes Condor et Géant était rangée à l'intérieur d'un hangar loué à l'Entreprise nationale d'approvisionnement en bois et dérivés (Enab). Le feu, qui a démarré vers 14h50, a requis l'intervention pendant plusieurs heures de toutes les unités de la protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arréridj ainsi que des centaines d'ouvriers de Condor.

Aussitôt l'incendie déclaré, un impres-

sionnant dispositif sécuritaire a été mis en place sur les lieux par les éléments de la police mobilisés en urgence. Entre-temps, des centaines de citoyens se sont attirés autour du dépôt, réagissant d'une manière singulière.

«On a maîtrisé le feu mais ça continue de brûler», dit à un des pompiers. «Le travail des hommes sur le terrain a été rendu difficile par la forte chaleur et le vent», a-t-il ajouté. Une enquête doit déterminer l'origine du sinistre.

Selon les premiers éléments, le feu s'est déclenché suite à une étincelle d'une cuisinière dans la partie du hangar appartenant à la société Géant avant de s'étendre

à celle de la société Condor.

Les enquêteurs de la police scientifique qui étaient sur place vont déterminer les causes et les circonstances exactes de cet incendie.

Selon M. Abdelmalek Benhamadi, le PDG de Condor, ses employés et des citoyens sont arrivés rapidement sur les lieux et ils ont pu sauver environ 70% de son stock. «Pour le moment, on ne peut pas évaluer les dégâts avec précision», ajoute-t-il. De son côté, le patron de Géant, M. Mebarkia Abdulkrim, rencontré sur le site, «les pertes se chiffrent à des milliards de centimes. Tout le stock est parti en fumée à 100%», précise-t-il.

Pour les blessés, la Protection civile a enregistré 18 personnes dont 4 ont inhalé de la fumée. Ils ont tous quitté l'hôpital dans la soirée après les premiers soins.

Pour rappel, Bordj Bou Arréridj a connu un incendie similaire, dans l'usine de montage de Condor en avril 2006 qui avait causé des dégâts estimés à plus de 50 milliards (99 816 600 DA) en équipements de production, 267 476 400 en matières premières et 49 115 300 en produits finis, 49 300 000 et bâtiments, en béton et charpente métallique et 17 335 290 DA du manque à gagner sur une période de quatre mois.

EL HARRACH

Une famille décimée

Le tribunal criminel d'Alger a rendu son verdict à propos d'une affaire de meurtre dont les faits, de par leur atrocité, ont secoué le tout El Harrach. Ils sont trois à comparaître et répondre d'un acte aussi sauvage qu'intrigant. Trois à avoir perpétré un acte des plus odieux sur une famille que rien ne prédestinait à un fait aussi dramatique.

Par une journée torride, El Harrach où habitait une famille composée de quatre membres : le père Ahmed, 42 ans, la mère Nadia, 40 ans, un adolescent Nassim 12 ans, et enfin Amine, 6 ans.

Une famille heureuse est sans histoire en somme. On ne saura jamais la raison qui a poussé les assassins à agir avec une telle monstruosité, mettant fin à un bonheur qu'au préalable rien ne menaçait. Bien sûr, des raisons sont avancées et étalées le jour du procès : vol d'argent, de bijoux et d'objets de valeur.

Mais en quittant la salle d'audience, des questions taraudent les esprits : si le mobile des assassins était le vol, pourquoi auraient-ils donc poignardé un enfant de 12 ans de la manière la plus sadique : 10 coups de couteau plantés dans un corps frêle ? Pourquoi s'en seraient-ils ensuite pris à son petit frère de 6 ans, en l'assassinat d'une façon la plus horrible ?

Dans le box des accusés, les mis en cause baissent les yeux, visiblement incapables de supporter les regards de l'assistance. Des regards chargés de curiosité, de mépris, voire de dégoût.

Les témoins à charge, au nombre de huit, ne font qu'accabler les accusés par leurs déclarations. «La veille de l'enterrement, ils ont assisté à la veillée funèbre, parce que l'une des victimes, le chef de famille, était l'oncle des deux principaux accusés. Ils affichaient une grande tristesse et ont même versé quelques larmes. C'est incroyable, personne ne se doutait alors qu'ils étaient les assassins... Personne !»

«Mois, je suis le voisin des victimes. J'entendais des hurlements horribles. Lorsque je suis allé frapper à la porte afin de m'enquérir de ce qui se passait, l'un des accusés, ici présent, a entrouvert la porte et m'a juste lancé : «Ce n'est rien... c'est une querelle de couple, rentrez chez vous.» En réalité, des vies étaient lâchement arrachées par des mains meurtrières que rien n'arrête, pas même les cris déchirants d'un enfant de six ans !

Les faits sont clairs et le représentant du ministère public met en exergue toute la sauvagerie de trois accusés à l'encontre des deux enfants, et fit ressortir dans son réquisitoire la gravité des faits pour lesquels étaient poursuivis les accusés avant de demander la réclusion criminelle à perpétuité à leur encontre.

Quant aux avocats de la défense, ils se contentèrent de demander la clémence de tribunal.

À l'issue des délibérations, le verdict tombe : les trois accusés écopèrent de la peine capitale.

A. Ferrag

ALGER

Il tue pour laver l'honneur de la famille

Meriem, âgée de 19 ans, étudiante, issue d'une modeste famille et Sid-Ali 28 ans s'aiment à la folie. Un jour où ils sont allés trop loin dans leurs ébats, Meriem perd sa virginité. À la vue du sang, la jeune fille panique, elle se rend compte de sa bêtise. Son copain la rassure et lui promet et réparera sa faute en l'épousant.

Comme Sid-Ali ne donne aucun signe de vie, elle réalise que ce n'est qu'un mensonge pour «l'endormir». Elle se rend enfin compte du pétrin dans lequel elle s'est fourrée, elle pense alors qu'elle n'a d'autre issue que celle de fuguer. Le lendemain, comme elle n'a pas où aller, elle se dirige dès la nuit tombée vers le siège de la sûreté, où elle raconte aux policiers toute sa mésaventure. Le jour suivant, Meriem passe un examen médical qui confirme qu'elle a bel et bien été violée.

Devant cet état de faits, les policiers convoquent le père de la jeune fille. Le père de Meriem, ne lui a jamais pardonné le déshonneur que cet acte a causé à la famille.

C'était une situation qu'il ne pouvait plus supporter, il lui

était de plus en plus difficile de rencontrer ses amis, il ne pouvait même plus regarder les gens dans les yeux.

Pour résumer, il n'en pouvait plus, c'était l'enfer qu'il endurait quotidiennement.

Le père de Meriem se dirige vers la cuisine s'empare d'un couteau et se dirige tout droit vers sa fille. Elle reçoit un violent coup de couteau, il continue de la frapper jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Aussitôt arrêté par les éléments de la police judiciaire, le père Rachid fut placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur inculpé d'homicide volontaire.

Rachid fut emprisonné pour meurtre en endossant les articles 30, 234, 263 alinéa 3 du code pénal. A sa comparution, lors de la dernière session criminelle près le tribunal d'Alger, l'accusé reconnut tous les faits retenus contre lui, le père plaide, certes coupable mais il dit avoir agi pour «laver l'honneur de la famille».

«Je n'étais plus maître de mes gestes, tout s'embrouillait et ma tête me faisait terriblement mal.»

Prenant la parole, le représentant du ministère public après un bref rappel des faits désigne Rachid coupable et tente de relever les contradictions dans les déclarations de l'accusé, en insistant sur le rapport de l'expertise médicale qui ne fait mention, à aucun moment, d'une quelconque maladie mentale ou autre. «Il apparaît clairement que l'accusé tua volontairement sa fille»

qui, dans, un long réquisitoire, met en exergue la gravité des faits et requiert la peine capitale contre l'accusé.

Dans sa plaidoirie, la défense reviendra longuement sur les moments difficiles qu'avait traversés l'accusé. «Je demande donc la requalification des faits en coups et blessures volontaires. Mon client mérite de larges circonstances atténuantes.

Lors des délibérations, le jury tout en tenant compte des circonstances atténuantes, condamne Rachid à 16 ans de réclusion criminelle.

A.F.

L'ancien président de l'Afrique du Sud et icône de la lutte contre l'apartheid, Nelson Mandela, est sorti dimanche de la clinique de Pretoria, après près de trois mois d'hospitalisation, mais son état demeure toujours critique, ce qui ne dissipe pas les craintes des Sud-Africains.

«L'ancien président Nelson Mandela est sorti, ce matin, 1er septembre 2013, de l'hôpital de Pretoria où il recevait un traitement», indique un communiqué de la présidence sud-africaine.

Son état «reste critique et parfois instable», mais il pourra recevoir, chez lui, des soins intensifs du même ordre qu'à la clinique. Madiba (le nom de clan de Mandela) pourra de nouveau être admis à l'hôpital à l'avenir «si son état de santé le justifie», a-t-on assuré de même source.

Le bureau du président sud-africain Jacob Zuma a annoncé que l'ancien président avait été suivi par «une large équipe médicale comprenant des représentants de l'armée, du monde universitaire et du secteur privé ainsi que d'autres sphères de la santé publique».

MAROC: 5 morts et 10 blessés graves dans un accident de la route

Cinq personnes ont été tuées et dix autres grièvement blessées, dimanche, dans un accident de la route à Ouarzazate (sud du Maroc), ont indiqué les autorités locales. L'accident s'est produit au niveau d'une commune rurale dénommée Ghassate lorsque le véhicule transportant les victimes est tombé dans un ravin d'environ 200 m, précisent les mêmes sources.

Les routes marocaines sont classées parmi les plus mortelles au monde, occupant le premier rang au niveau du monde arabe et le sixième à l'échelle mondiale.

Selon le Comité national de prévention des accidents de la circulation (Cnpac), 4055 personnes ont été tuées sur les routes en 2012 soit une moyenne de 11 morts par jour. Malgré un parc automobile réduit (environ 3 millions de véhicules), les roues tuent 14 fois plus qu'en France et 11,7 fois plus qu'aux Etats-Unis, d'après une étude réalisée par Comité.

La facture socioéconomique de l'insécurité routière au Maroc s'élève à 14 milliards de dirhams (environ 1,26 mds d'euros).

Nelson Mandela quitte l'hôpital mais son état demeure critique



Mandela avait été hospitalisé le 8 juin pour une récidive d'une infection pulmonaire, dans un état qualifié de «grave». Il pouvait alors respirer sans assistance. Mais son état s'était nettement détérioré ensuite, devenant «critique» le 23 juin.

Il avait été déjà hospitalisé en janvier 2011 puis en décembre 2012, et à chaque fois pour des infections pulmonaires.

Les problèmes pulmonaires de Mandela sont probablement liés aux séquelles d'une tuberculose contractée pendant sa détention sur l'île-prison de Robben Island, au large du Cap, où il a passé dix-huit de ses vingt-sept années de détention dans les geôles du régime d'apartheid.

Mandela, le Prix Nobel de la paix, qui a eu 95 ans le 18 juillet, est un héros dans son

pays - dont il a été le premier président noir après la fin de l'apartheid - et un symbole de la réconciliation nationale.

La Journée internationale Nelson Mandela est célébrée le 18 juillet chaque année, cette date est depuis 2009 une journée reconnue par l'ONU comme un appel mondial à consacrer 67 minutes de son temps à aider ses semblables en hommage aux valeurs défendues par l'ancien président sud-africain. Ces 67 minutes représentent les 67 années qu'il a consacrées à son combat politique.

La prison Robben Island lieue de pèlerinage

La prison de Robben Island, où Nelson Mandela avait passé ses plus sombres années d'incarcération, payant le prix de son engagement contre la sé-

grégation raciale, est devenu au fil des années un lieu de pèlerinage pour beaucoup d'admirateurs de Madiba.

La dernière visite en date fut celle du président américain, Barack Obama, qui s'est également rendu à la carrière de chaux de l'ancienne prison où, pendant des années, Nelson Mandela et ses compagnons de détention ont été condamnés aux travaux forcés. Barack Obama avait qualifié Mandela de «source d'inspiration personnelle et pour le monde». «Nous devons tous honorer son héritage dans nos propres vies», avait-il dit.

La santé du militante le plus célèbre de la cause anti-apartheid continue de faire la Une des médias à travers le monde, reconnaissant le combat mené par cet homme pour la liberté et la dignité humaine.

ARABIE SAOUDITE : Tentative d'incendier un bureau de la police religieuse à Ryadh

Des inconnus ont tenté de mettre le feu à un bureau de la police religieuse à Ryadh, a rapporté dimanche la presse saoudienne.

Des agresseurs ont mis le feu au compteur électrique qui se trouvait devant le bureau de la police religieuse dans le quartier de Dhabrat al-Badiya, dans l'ouest de Ryadh, afin de provoquer l'incendie, a écrit le quo-

tidien *El Watan*.

«Il s'agit d'un incendie prémédité, mais il n'y a pas eu de victime ni de dégâts matériels majeurs», a déclaré au journal le porte-parole adjoint de la police religieuse dans la capitale saoudienne, Mohammed al-Chouraimi.

La police de Ryadh a ouvert une enquête sur l'incident, selon le journal.

CHINE : Un mort dans l'explosion d'une mine de charbon

AFGHANISTAN : 23 insurgés taliban abattus depuis jeudi

Vingt-trois (23) insurgés talibans ont été tués au cours d'opérations militaires menées depuis jeudi à travers l'Afghanistan, a annoncé samedi le ministère afghan de l'Intérieur. «Les forces de sécurité nationales afghanes et les Forces

de la coalition dirigées par l'OTAN (Isaf) ont mené depuis jeudi une série d'opérations de sécurité dans plusieurs provinces du pays», a indiqué le ministère dans un communiqué. «Au total 23 talibans armés ont été tués et neuf autres ar-

rêtés», précise le texte. Les forces conjointes ont également trouvé des armes et des munitions, ajoutant le communiqué, sans préciser si l'un des membres des forces a été blessé au cours de ces opérations.

ITALIE : 230 immigrés clandestins débarquent sur les côtes italiennes

Environ 230 migrants, à bord de deux bateaux, ont accosté samedi dans le sud de l'Italie, ont annoncé des responsables. Un premier bateau transportait 130 personnes, dont 21 femmes et 28 enfants de moins de six ans, ont indiqué les garde-côtes dans un communiqué.

Il s'agit de migrants Somaliens et Syriens. Selon des responsables locaux, leur bateau serait parti de Grèce il y a cinq jours. «Le bateau a été repéré par un avion de Frontex», l'agence de l'Union européenne pour la surveillance des frontières, et escortés jusqu'en Calabre, précise le communiqué.

Le second bateau, qui a accosté en Sicile, transportait «environ 100 personnes», dont des Egyptiens, des Palestiniens et des Syriens, avec 50 mineurs à bord. Plus de 24 000 immigrés ont débarqué sur les côtes italiennes entre le 1er août 2012 et le 10 août 2013, selon les dernières statistiques globales communiquées par le ministère italien de l'Intérieur.

INDONÉSIE : Un séisme de magnitude 6,5 secoue l'est

Un séisme de magnitude 6,5 a secoué dimanche l'est de l'archipel indonésien sans faire de victimes ni de dégâts, a annoncé l'institut américain de géophysique (Usgs).

L'épicentre du séisme a été situé dans les eaux des îles de Barat Daya (province de Maluku), à 411 kilomètres à l'est d'Atambua et 425 kilomètres au sud d'Amboin, à une profondeur de 132 kilomètres, a précisé l'Usgs.

«Il n'y a ni dégâts ni victimes», a indiqué à la presse Amin Bin Tongke, responsable des services de secours de la province de Maluku. «Le séisme a eu lieu dans une région très reculée, près d'un groupe d'îlots très peu peuplés, loin de zones urbanisées», a-t-il souligné. Le centre anti- tsunami dans le Pacifique n'a pas émis d'alerte. L'Indonésie est située sur l'anneau de feu où entrent fréquemment en collision les plaques tectoniques, ce qui provoque régulièrement des tremblements de terre ou des éruptions volcaniques.

ESPAGNE: 60 kg de haschich saisis au port d'Almeria, deux suspects arrêtés

La police espagnole a intercepté au port d'Almeria (sud de l'Espagne) une voiture transportant 60 kilos de haschisch que les trafiquants tentaient d'introduire dans le pays, ont indiqué samedi des sources policières espagnoles. Deux Hongrois âgés de 24 et 35 ans, accompagnés d'un enfant, ont été arrêtés lors de cette opération de lutte antidrogue menée par les services de sécurité espagnols, selon les mêmes sources. La saisie de la drogue minutieusement dissimulée dans le véhicule, est intervenu lors d'une opération de contrôle des documents des passagers dans le port d'Almeria, selon un communiqué de la police espagnole.

Les prévenus, un homme et une femme, ont été, après enquête, déférés devant la justice pour «trafic de drogue et atteinte à la santé publique», d'après la même source.

APS

ZONE EURO: La croissance du secteur manufacturier s'accélère en août

Le secteur manufacturier a accéléré sa croissance en août dans la zone euro, selon les chiffres publiés lundi par la société Markit. L'indice PMI manufacturier pour la zone euro a atteint son plus haut niveau depuis 26 mois en août, à 51,4 points. Lorsqu'il dépasse les 50 points, cela signifie que l'activité progresse, tandis qu'elle se replie s'il est en-dessous de ce seuil. L'indice avait dépassé les 50 points en juillet pour la première fois depuis deux ans, à 50,3 points.

«Les signes de reprise se confirment dans le secteur manufacturier de la zone euro», analyse Chris Williamson, chef économiste de Markit, soulignant que «le regain de croissance des nouvelles commandes permet d'espérer un maintien de cette tendance en septembre».

L'indice se redresse dans l'ensemble des pays couverts par l'enquête, en particulier les Pays-Bas (53,5 points, soit un plus haut de 27 mois), l'Autriche (52,0, un plus haut de 18 mois), l'Irlande (52,0, un plus haut de neuf mois).

L'activité se redresse aussi en Allemagne (51,8, soit un plus haut de 25 mois), en Italie (51,3, un plus haut de 27 mois) et en Espagne (51,1, soit un plus haut de 29 mois). Seules la France et la Grèce ne dépassent pas les 50 points. Mais en Grèce, à 48,7 points, l'indice atteint son plus haut niveau en 44 mois, tandis qu'en France, à 49,7 points, il reste identique à son niveau de juillet.

INDONÉSIE : Le déficit commercial de l'Indonésie se creuse à 2,31 mds de dollars

L'Indonésie a affiché en juillet un déficit commercial record, selon les chiffres officiels publiés lundi, alors que le pays, première économie du sud-est asiatique, souffre de la défaillance des investisseurs et d'une forte baisse de sa devise.

Le déficit commercial s'est creusé à 2,31 milliards de dollars en juillet, contre 847 millions de dollars en juin. Les analystes tablaient sur une forte réduction du déficit, à 353 millions de dollars, selon un sondage mené par l'agence Newswires Dow Jones.

Il s'agit du déficit commercial le «plus élevé» dans l'histoire du pays, a déclaré Suryamin, de l'Agence des statistiques qui, comme beaucoup d'Indonésiens, n'a qu'un seul nom. «Les exportations (en valeur) ont reculé car le prix des matières premières a reculé», a-t-il ajouté. Les exportations ont baissé de 6% sur un an et augmenté de 2,4% sur le mois précédent, à 15,11 milliards de dollars, tandis que les importations ont affiché une hausse de 6,5% sur un an et de 11,4% sur le mois, à 17,42 milliards de dollars. Ces chiffres vont accroître encore un peu plus le déficit courant, qui s'était établi à 9,8 milliards de dollars au deuxième trimestre 2013, soit le montant le plus élevé depuis la crise financière asiatique de la fin des années 90.

APS

BRICS - G20

Les BRICS prévoient la création de réserves communes de devise

Les pays émergents des Brics devraient discuter en marge du sommet du G20 prévu jeudi et vendredi à Saint-Petersbourg en Russie, de la constitution de réserves de changes communes afin de se protéger de la volatilité du marché des changes, a indiqué lundi le ministre russe des Affaires étrangères.



Le groupe des Brics qui réunit le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud doivent se réunir mercredi en préambule à la rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement du G20, pour débattre de la création d'une banque de développement commune.

«Nos dirigeants vont examiner la mise en oeuvre des objectifs fixés lors du sommet de Durban en mars, concernant la création d'une banque de développement des Brics et la création de réserves communes de devises», a déclaré Sergueï Lavrov lors d'une confé-

rence de presse retransmise à la télévision. Ce «pool» de devises «permettra de lutter contre l'influence négative des fluctuations des marchés des changes pour nos économies», a ajouté le chef de la diplomatie russe.

Les pays émergents, Inde et Brésil en tête, sont confrontés à un plongeon de leur monnaie depuis le début de l'année, les investisseurs revenant vers les Etats-Unis dans la perspective d'une hausse des taux dans la première économie mondiale. Les banques centrales de certains de ces pays procèdent actuellement à des achats massifs de monnaie locale en puisant dans leurs réserves de devises (dollar, euro) pour en défendre la valeur. Les Brics s'étaient mis d'accord en mars à Durban, en Afrique du Sud, sur le principe de la création d'une banque de développement commune destinée à financer les investissements et se passer ainsi de la Banque mondiale.

Mais ils n'étaient pas parvenus à s'accorder sur le montant que chacun est prêt à apporter au capital et sur la répartition des voix.

VENEZUELA

Nelson Merentes reconnaît les difficultés de la politique économique du gouvernement

Le ministre des Finances vénézuélien Nelson Merentes a reconnu dimanche que la politique économique menée par le gouvernement n'avait pas rencontré le même succès que ses initiatives sociales.

«Le gouvernement a été approuvé lors de 18 élections, il a rencontré un grand succès en matière sociale mais il n'est pas parvenu à la même réussite en matière économique», a-t-il admis dimanche lors d'un entretien avec des journalistes. M. Merentes, un ancien gouverneur de la banque centrale, a notamment pointé du doigt l'existence du marché parallèle du dollar.

«On l'appelle le dollar parallèle. C'est ce qui perturbe et suscite les anxiétés de la

société vénézuélienne», a-t-il estimé.

Il a appelé à une réforme de la loi sur les marchés des changes qui «n'a pas atteint ses objectifs». Il a aussi recommandé des changements pour ressusciter le courtage boursier.

Les autorités du pays suivent une politique de strict contrôle des changes avec un taux de change officiel de 6,30 bolivars pour un dollar. Mais il est très difficile d'obtenir des dollars sur le marché officiel ce qui provoque son envolée sur le marché parallèle où il atteint jusqu'à six fois plus.

Pour répondre à la demande, la Banque centrale vénézuélienne a procédé entre mars et août à quatre ad-

judications de dollars destinées aux voyageurs et à certains secteurs de l'économie à un taux estimé de 11,7 bolivar pour un dollar pour les individus et 10,9 bolivar pour les entreprises.

«Il entre au Venezuela environ 47 milliards de dollars (par an) du fait de l'activité économique.

La question est de savoir si cela est suffisant ou non», s'est-il interrogé, en estimant pour sa part que «c'est suffisant pour l'économie et le bien-être de la population».

Certains analystes n'écartent pas la possibilité d'une nouvelle dévaluation, comme celle qui en février a vu le

taux officiel passer de 4,3 à 6,3 bolivar pour un dollar. Celle-ci pourrait intervenir

après les élections municipales de décembre.

Le manque de devises est l'une des principales causes de l'inflation qui a atteint 20,1% en 2012 et devrait augmenter à 29% cette année 2013, selon les prévisions de la Banque centrale.

La croissance ralentit avec un taux d'augmentation du produit intérieur brut de 1,6% au premier semestre, quatre point de pourcentage sous son niveau pour la même période l'année dernière. La Banque centrale prévoit pour l'ensemble de l'année un taux d'environ 3%.

Le Venezuela dispose d'importants revenus du fait de la manne pétrolière, le pays abritant les plus importantes réserves au monde.

MARCHÉS

La monnaie européenne reste stable face au dollar dans un marché sans entrain

La monnaie européenne ouvrira relativement stable face au dollar lundi, dans un marché sans orientation et opérant pour la prudence. L'euro valait 1,3216 dollar, contre 1,3218 dollar vendredi soir après être tombé auparavant à 1,3174 dollar, son niveau le plus faible depuis le 25 juillet.

La monnaie unique européenne progressera face à la devise japonaise, à 131,26 yens contre 129,82 yens vendredi. Le dollar aussi montait face à la devise nipponne, à 99,32 yens, grimpant même en matinée à 99,43 yens, son plus haut niveau en un mois contre 98,17 yens vendredi. Les marchés financiers et boursiers américains étaient fermés lundi en raison du Labor Day (fête du travail), jour férié aux Etats-Unis.

Pour de nombreux observateurs, les récents indicateurs encourageants sur la vigueur de la reprise de l'économie aux Etats-Unis pourraient conduire la Réserve fédérale américaine (Fed) à réduire dès septembre ses injections massives de liquidités dans le système financier américain (actuellement à hauteur de 85 milliards de dollars par mois). La perspective d'une diminution de ces mesures qui ont également pour effet de diluer la valeur du billet vert - soutient ainsi la devise américaine.

Par ailleurs, le rapport mensuel officiel sur l'emploi et le chômage aux Etats-Unis attendu vendredi est d'autant plus scruté que la banque centrale américaine fait de la baisse du taux de chômage le facteur clef de l'éventuel res-

serrement de sa politique monétaire.

En outre, les craintes d'une intervention militaire occidentale en Syrie, qui avaient fait nettement se renforcer le dollar, vu par les cambistes comme une valeur refuge, la semaine dernière, se calmaient quelque peu.

La livre britannique progressait face à l'euro, à 84,82 pence pour un euro, grimpant même en matinée à son niveau le plus élevé depuis deux mois et demi (84,72 pence) - comme face au dollar, à 1,5581 dollar pour une livre.

La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2320 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,9321 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1,394,51 dollars contre 1,394,75 dollars vendredi soir.

Festival international de la musique symphonique



Une vingtaine d'orchestres étrangers de musique classique sont conviés à participer, aux côtés de l'Orchestre symphonique national, à la cinquième édition du «Festival international de la musique symphonique» d'Alger prévu du 12 au 19 septembre, a-t-on dimanche appris auprès du commissaire de la manifestation, Abdelkader Bouazzara.

Pour cette édition, c'est la République Tchèque, en sa qualité d'invitée d'honneur, qui ouvrira les festivités, conjointement avec l'Orchestre symphonique national algérien.

Nouveauté de cette édition, le festival habilement organisé au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, se déroulera cette année à l'esplanade du Palais de la Culture Moufdi Zakaria, «sous un chapiteau transparent surplombant la baie d'Alger», une première pour la musique symphonique, selon le commissaire. Trois orchestres arabes prennent part

à la manifestation, en l'occurrence l'Orchestre symphonique de Syrie, dirigé par le maestro Missak Baghbouddarian, l'Orchestre symphonique irakien dirigé par Mohamed Amin Izaat et l'Orchestre symphonique tunisien, dirigé par Hafedh Makni.

Plusieurs formations européennes participeront également à cette édition dont le Quatuor Boguema de Russie, l'Orchestre symphonique de la Radio d'Ukraine, ainsi que l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie qui marque la première participation de la Belgique au

festival. L'Afrique du Sud, la Chine, le Japon, le Mexique et la Turquie seront aussi représentés par des orchestres de musique de chambres ou des orchestres symphoniques. En marge du festival, des masters-class seront animés à l'Institut national supérieur de musique.

Pour la soirée de clôture, les organisateurs prévoient, comme chaque année, un récital donné par un orchestre multinational composé de musiciens des orchestres participant et qui sera dirigé cette année par le maestro ukrainien Volodymyr Sheiko.

FESTIVAL «LIRE EN FÊTE»

Deux caravanes sillonnent Batna pour cultiver le goût de la lecture

Le Centre des sports et de loisirs (CLS) de la cité de Kechida (Batna), a abrité dimanche, l'ouverture de la 3^e édition du festival culturel local «Lire en fête» animé par deux caravanes qui silloneront les communes de la wilaya.

Cette fête qui se tient du 01 au 15 septembre courant, s'est ouverte par un carnaval pour enfants, à l'initiative d'associations. Selon le directeur de la culture, M. Bougoudoura Abdallah, le but fixé est à chaque édition, de rapprocher le livre du lecteur potentiel, partout où cela est possible, grâce à plus d'actions culturelles de proximité.

Lors des multiples rencontres organisées, les animateurs proposent des séances de vulgarisation de techniques d'écritures, agrémentées, par des spectacles de musique et de théâtre, pour rendre l'initiation plus attrayante.

En outre, deux caravanes sont prévues, avec une scène mobile pour théâtre et soirée musicale, et un bibliobus, elles silloneront quarante communes dépourvues d'infrastructures.

Un riche programme au profit des enfants à Blida



Un riche programme au profit d'enfants des 25 communes que compte la wilaya de Blida a été mis au point par la direction de la culture dans le cadre du festival culturel local «Lire en fête».

En son premier jour, ce festival, abrité par le palais des sports du centre ville de Blida, a drainé un grand nombre d'enfants, venus visiter les différents stands d'exposition de livres relevant de domaines divers de la connaissance,

et de travaux manuels.

Au programme de cette manifestation, conçue spécialement pour les enfants, figurent, outre des séances de lecture, des spectacles humoristiques et la narration de contes par des hikawatis (conteurs) accomplis.

Pour la première fois, le champ de rayonnement de ce festival touchera les enfants de l'ensemble des 25 communes de la wilaya, qui ont été instruites pour assurer le transport des

enfants vers les daïras de Blida, Boufarik, Meftah et Oued El Alleug, lieux de déploiement des activités de ce festival, a indiqué à l'APS M. Debabah, cadre à la direction de la culture.

Ces enfants bénéficieront, selon la même source, d'une opération de distribution d'environ une dizaine de milliers de livres et de contes, en plus de jouets et de cadeaux destinés à développer leur goût de la lecture. Cette manifestation se poursuivra jusqu'au 15 du mois.

«BOYS BAND»

One Direction prend la tête du box-office nord-américain

Le «Boys Band» britannique One Direction a pris ce week-end la tête du box-office nord-américain avec le documentaire qui lui est consacré «One Direction, le film», selon les chiffres provisoires publiés dimanche par la société Exhibitor Relations. «One Direction, le film», réalisé par Morgan Spurlock - qui était l'auteur du documentaire «Supersize Me», sur les ravages de la restauration rapide -, a engrangé 17 millions de dollars de recettes pour son premier week-end d'exploitation et a ravi la première place du classement au «Majordome», dans lequel Forest Whitaker incarne un maître d'hôtel noir qui a servi sept présidents américains (14,7 millions de dollars, 74 millions au total). «Les Miller, une famille en herbe», avec Jennifer Aniston en strip-teaseuse cynique embarquée dans une histoire de contrebande de cannabis entre les Etats-Unis et le Mexique, chute à la 3^e place, avec 12,6 millions de recette (109,6 en quatre semaines).

Le film d'animation «Planes», nouvelle production de Disney cousine de la série des «Cars», engrange quant à lui 7,8 millions de dollars de recettes (70,8 au total) et se place devant «Instructions not included» («No se aceptan devoluciones» en version originale) une comédie sur un playboy mexicain qui rencontre de façon inopinée sa fille, dont il ignorait l'existence (7,5 millions de dollars en première semaine).

La superproduction «Elysium», sur un havre spatial pour milliardaires imaginé par le cinéaste sud-africain Neill Blomkamp et avec Matt Damon et Jodie Foster, se classe 6^e, et recueille 6,3 millions de recettes (78,1 en quatre semaines). «The mortal instruments : La Cité des ténèbres», un film fantastique mettant en scène une adolescente de 15 ans, engrange quant à lui 5,2 millions de dollars (22,6 au total) et devance «Le dernier pub avant la fin du monde», une comédie britannique sur cinq amis et leurs tournées des bars, qui empoche 4,8 millions (16,6 en deux semaines). Au 9^e rang, une nouveauté, «Getaway», un thriller avec Ethan Hawke et Selena Gomez, fait 4,5 millions de dollars de recettes, devant «Percy Jackson : la mer des monstres», un film d'aventures qui amasse 4,4 millions de dollars pendant le week-end (55 millions au total).

APS

Surveiller la vision des enfants

Des examens des yeux sont pratiqués dès la naissance et tout au long du suivi médical des enfants. Ils permettent de suivre le développement de l'acuité visuelle et de dépister précocement d'éventuels troubles de la vision qui pourraient gêner les activités de l'enfant, en particulier sa scolarité.

Pendant les premières semaines après la naissance

Pendant les premières semaines, un examen des yeux s'impose :

Si les yeux du bébé sont rouges,
S'il louché en permanence,
Si ses yeux larmoient, avec une présence éventuelle de pus,

Si son regard semble inexpressif et s'il ne réagit pas aux stimulations visuelles (lumières, visages familiers, par exemple),

Si un reflet blanc est visible dans le noir des pupilles,

S'il cligne des yeux ou les plisse souvent.

Découvrez les conseils sur la première visite chez l'ophtalmolo de bébé avec Top Santé, le site expert de la santé et du bien-être.

Quand consulter un ophtalmologue ?

Idéalement, il faut faire examiner la vue d'un enfant au moins tous les deux ans. Certains signes doivent vous alerter : Votre enfant se plaint de maux de tête.

Il cligne ou plisse les yeux pour regarder.
Il se désintéresse de l'école et ses résultats scolaires sont à la baisse.

Il rechigne à participer à certaines activités (les jeux de balle, par exemple).

Il est préférable que les enfants présentent une anomalie de la vision soient suivis régulièrement. L'ophtalmologue vous indiquera le calendrier à suivre.

Les troubles de la vision chez l'enfant

Strabisme et amblyopie

Pendant les deux premières années, les examens des yeux recherchent systématiquement un éventuel strabisme (les deux yeux ne sont pas dirigés vers le même point et l'enfant louché). Il est tout à fait normal qu'un nourrisson de moins de six mois présente un léger strabisme qui alterne entre l'œil droit et l'œil gauche. Ce dernier disparaît lorsque les muscles oculaires se renforcent.

Si le strabisme persiste au-delà de l'âge de six mois, l'enfant devra se servir de ses deux yeux en alternance pour conserver une vision nette (le strabisme provoque une vision dédoubleée). Après quelques mois, et en l'absence de traitement du strabisme, le cerveau neutralise les informations provenant d'un œil pour ne conserver que celles provenant de l'autre. Lorsque cela se produit, la vue de l'œil neutralisé peut être irrémédiablement perdue : c'est l'amblyopie.

Le traitement du strabisme consiste à faire porter à l'enfant des lunettes comportant un cache sur un œil afin de faire travailler les deux yeux en alternance. Une rééducation à base d'exercices oculaires est également mise en place pour une durée de plusieurs mois. Une intervention chirurgicale pour recentrer l'œil désaxé est possible, mais elle ne remplace jamais la rééducation.

En général, l'amblyopie guérit si le strabisme est pris en charge avant l'âge de deux ans.

Hypermétrie, myopie et astigmatisme

À partir de trois à quatre ans, et avant même qu'il ne sache lire, il est possible de tester l'acuité visuelle de l'enfant. Ces examens permettent de dépister les troubles dits de la réfraction (hypermétrie et myopie) ou des déformations de la cornée (astigmatisme).

L'hypermétrie, ou mauvaise vision de près, est due à un globe oculaire trop court ou à une convergence insuffisante de la cornée ou du cristallin (la lentille située à l'intérieur de l'œil). L'hypermétrie peut s'améliorer spontanément avec la croissance car l'œil s'allonge. Cependant, les enfants hypermétropes peuvent développer un strabisme et le port de lunettes est alors indispensable.

La myopie, ou mauvaise vision de loin, est due à un globe oculaire trop profond ou une convergence trop forte de la cornée et du cristallin. Cette anomalie a tendance à s'aggraver avec l'âge et finit par nécessiter le port de lunettes correctrices.

L'astigmatisme est dû à des irrégularités de courbure de la cornée qui déforment les images et rendent la vision floue. Ces irrégularités tendent à disparaître au cours de la croissance et l'astigmatisme s'améliore au cours des premières années.

Ces troubles ne sont pas vraiment gênants tant que l'acuité visuelle normale n'est pas correctement installée (vers l'âge de six ans). Un enfant qui voit flou ne connaît pas la vision nette et ne se plaint pas. Pour cette raison, ces troubles de la vision sont systématiquement recherchés avant l'entrée à l'école primaire, pour éviter que l'enfant ne soit handicapé dans sa scolarité.

Lunettes ou lentilles ?

À partir de sept à huit ans, un enfant peut porter des lentilles, à condition qu'il n'y ait pas de contre-indication, qu'il les tolère et, surtout, qu'il soit soigneur. En effet, les lentilles exigent des précautions de manipulation, d'hygiène et d'entretien que l'enfant n'est pas forcément capable d'assurer. Les lentilles sont particulièrement pratiques pour les enfants sportifs. Demandez conseil à votre ophtalmologue.

Dyschromatopsies

Vers six ans, l'examen des yeux vise également à dépister les anomalies de la vision des couleurs : les dyschromatopsies. Un enfant atteint de ce trouble confond les couleurs, ce qui peut se révéler problématique dans certaines professions. La forme la plus fréquente de dyschromatopsie est le daltonisme où l'enfant voit le rouge et le vert dans des teintes brunes indifférenciables les unes des autres. De très nombreuses autres formes de dyschromatopsies existent.



Surveiller le développement psychomoteur

Au cours du suivi médical des enfants, de nombreux examens permettent de s'assurer que leur développement psychomoteur est harmonieux et cohérent. L'objectif commun de ces examens est de dépister le plus précoce possible les éventuelles anomalies, afin d'améliorer l'efficacité des traitements mis en place.

La complexité du développement psychomoteur

Au cours des premières semaines, la psychomotricité du nouveau-né se limite essentiellement à des réflexes. Le système nerveux est encore immature et l'enfant réagit de manière automatique. Au fur et à mesure du développement des organes des sens, du cerveau et des capacités en termes de mouvement, les réactions de l'enfant deviennent plus réfléchies et plus fines. Il analyse son environnement, apprend et agit de manière appropriée. Ce développement est dit «psychomoteur» car il met en jeu la capacité à ressentir, raisonner et contrôler ses mouvements. En fait, la psychomotricité de l'enfant se développe en même temps que ses capacités intellectuelles, linguistiques et affectives ; elle ne peut guère en être séparée. Pour cette raison, un trouble psychomoteur est complexe à analyser car il peut avoir, parmi d'autres, des causes sensorielles, mentales, musculaires ou affectives.

Parmi les troubles du développement psychomoteur, on distingue, par exemple, les retards moteurs (retards de la capacité à tenir une posture ou à effectuer un mouvement complexe), les troubles de la coordination motrice (maladresse, imprécision ou lenteur entre autres), l'instabilité psychomotrice (turbulence, hy-

peractivité, agitation, califications involontaires), les psychomoteurs réguliers qui permettent de dépasser la psychomotricité prise en charge adéquate.

Les examens psychomoteurs

Les réflexes à la naissance

À la naissance,

sents. Le nouveau-né a la volonté de la présence de ces réflexes.

Le réflexe de su

Le réflexe de M. adulte s'approche puis se rejoue.

Le réflexe de f

et s'oriente naturellement.

Le réflexe de re

niveau de ses plante

tivement sur soi.

Le réflexe de m

l'enfant se met à m

Le réflexe de p

paume de la main,

Surveiller l'audition des enfants

L'audition des enfants est surveillée dès la naissance et tout au long de leur croissance. Le dépistage précoce d'un déficit auditif suivi d'une prise en charge rapide est indispensable pour que ce problème ne nuise pas à l'apprentissage de la parole et du langage et, plus tard, à la scolarité de l'enfant.

Les examens de l'audition chez les enfants

Le dépistage d'une déficience auditive à la naissance par des tests automatisés n'est pas systématique. Il est plutôt réservé aux nouveau-nés présentant des risques pour ce type de problème : antécédents familiaux de surdit , asphyxie lors de la naissance, maladie respiratoire grave, pr sence de certaines infections pendant la grossesse (cytom『gavirus, rub『ole, toxoplasmose, par exemple), traitements avec certains m dicaments potentiellement toxiques pour l'oreille, malformations de la t te et du cou, etc. Les tests pratiqu s   la naissance ne sont pas toujours concluants et ils sont r p t s r guli rement au cours des deux premi res ann es.

Le carnet de sant  detaill e toute une s rie de tests auditifs qui sont effectu s au cours des examens de l'enfant.   partir de six ans (plus t t dans certains cas), le m decin peut utiliser des m thodes dites d'audiom trie tonale. L'enfant est assis dans une cabine insonoris e avec un casque sur les oreilles. Le m decin envoie une tonalit  pure (une fr quence) dans un seul  couteur en augmentant progressivement le volume. Quand il perçoit le son, l'enfant place un objet dans une boite ou lève le doigt. Le test est r p t  pour diff rentes fr quences et permet de dresser un  tat complet de l'audition (audiogramme). Ces tests sont tr s efficaces pour d pister un trouble auditif, m me partiel.

Un enfant d j  trait  pour une d f nition auditif doit consulter son m decin et l'audioproth siste (s'il est appareill ) au moins une fois par an et effectuer un audiogramme annuel.

Concerts, baladeurs et lecteurs MP3 : attention danger !

La fr quentation assidue de concerts pop-rock et l'usage fr quent de lecteurs de musique portables   un volume trop  lev  peuvent provoquer des troubles auditifs pendant l'enfance, mais g galement   l' ge adulte. Les chiffres sont  loquents : 10 % des Fran ais qui souffrent de troubles auditifs ont moins de dix-huit ans et un tiers des adolescents  quip s de lecteurs portables reconnaissent



sent  couter leur musique   fort volume.   long terme, l'exposition r p t e   des volumes trop  lev s peut contribuer   un vieillissement pr matur  des organes de l'audition et entra ner une surd t chez des adultes encore jeunes. Pour  viter ces probl mes, il est pr f rable d' couter la musique   un volume raisonnable et de fr quenter les concerts,  quip  de bouchons d'oreilles (qui devront  tre port s en permanence pour  tre efficaces).

Quand consulter pour des probl mes d'audition chez un enfant ?

Consultez un m decin : si votre enfant r agit peu ou pas aux bruits ni   la voix et n'entend pas les chuchotements ;

S'il pr sente un retard de langage, c'est- -dire s'il ne gazouille pas ou ne babbille pas, s'il a du mal   prononcer les syllabes, s'il a des probl mes d' locution, etc.

S'il est renferm  sur lui-m me ;

S'il semble deviner, plus qu'il ne comprend, ce que vous dites ;

S'il augmente syst matiquement le volume de la t l vision.

Quels sont les types de surd t des enfants ?

Une d f nition auditive peut toucher une seule oreille ou les deux,  tre provisoire ou permanente et pr senter une gravit  variable allant d'une simple baisse de l'audition (hypoacusie)   une perte importante, voire totale de celle-ci (surd t). Dans la vaste majorit  des cas, une d f nition auditive n'est pas une fatalit . Gr ce   des proth ses auditives adapt es (d s l' ge de un an) et un soutien orthophonique, l'enfant pourra suivre une scolarit  normale.

Pour les enfants atteints d'une surd t totale irr versible, l'apprentissage de la langue des signes et une scolarit  dans un  tablissement sp cialis  permettent de vivre   diff remment mais pleinement   son enfance. R cemment, une technique chirurgicale a  t t d velopp e qui vise   poser des implants cochl aires capables de transformer les ondes sonores en impulsions  lectriques.

La surd t de perception chez l'enfant

La surd t de perception est due   des l sions de l'organe qui re oit les ondes sonores et les transforme en impulsions nerveuses (la cochl e) ou de l\'esions du nerf auditif (qui achemine ces impulsions jusqu'au cerveau). Cette forme de surd t peut avoir plusieurs causes : la pr maturit , une infection, une maladie g n t tique, une tumeur, un  pisode de rub ole chez la m re pendant la grossesse, etc.

La surd t de transmission chez l'enfant

La surd t de transmission est plus courante et plus facile   traiter. Elle est due   l'interruption de la transmission de l'onde sonore, soit au niveau du conduit auditif externe (avant qu'elle parvienne au tympan), soit au niveau de l'oreille moyenne (entre le tympan et la cochl e).

Elle est souvent provoqu e par une infection ou par l'accumulation de s rosit s (liquides) dans l'oreille moyenne.

Dveloppement psychomoteur d'un enfant

on par exemple) et les tics (mouvements ou volontaires, irr sistibles et r p t s). Des examens g n raux, pr vus dans le suivi habituel des enfants, visent de fa on pr coce d' ventuelles anomalies et, si r v l e, au besoin, de d閙onter rapidement une aptitude.

S du d閙onlement

Naissance

de nombreux r flexes sont normalement pr sent s et les effectue automatiquement, sans intervention. Le m decin v rifie syst matiquement la flexion et du tonus musculaire.

Flexion : le nouveau-n  est capable de t ter.

Moro, ou r flexe d'embrasement : quand un son forte, les bras du b b  s' cartent sym triquement

uisissement : le b b  recherche le sein de sa m re et se r tire compl tement vers lui.

Adressement : lorsqu'on exerce une pression au niveau du pied, l'enfant  tant sur le dos, il pousse instinctivement ses jambes.

Marche automatique : soutenu sous les aisselles, l'enfant marche dans le vide.

Comprehension : lorsqu'un doigt est pass  dans sa main, les doigts du b b  cherchent   s'y agripper.

  l'exception du r flexe de succion, ces r flexes disparaissent au bout de quelques semaines et sont remplac s par des mouvements o u la volont  commence   entrer en jeu.

Les examens lors des visites obligatoires

Au cours de chaque visite obligatoire, le m decin effectue un ensemble de tests psychomoteurs adapt s   l' ge de l'enfant. Ces tests sont d taill s dans les pages du carnet de sant  qui gardent la trace de ces visites, sous la rubrique « D閡veloppement ». Par exemple   quatre mois, le m decin s'assure que le b b  tient sa t te droite lorsqu'il est assis, et que, sur le ventre, il peut soulever la t te et les  paules, et s'appuyer sur ses avant-bras. Ces tests mesurent le d閡veloppement du tonus musculaire du b b .

  un  ge plus avanc , ces tests  valuent, par exemple, la capacit  de l'enfant   monter un escalier en alternant les jambes ou   se tenir sur un pied pendant trois secondes. L'ensemble de ces examens  value   la fois le tonus musculaire, le d閡veloppement sensoriel (dont la vision et l'audition), la motricit  (effectuer un mouvement), l' veil et les capacit s de communication avec l'environnement, l'acquisition de la propri t , l'apprentissage du langage et le d閡veloppement intellectuel dans son ensemble, ainsi que le d閡veloppement affectif.

Si le m decin observe un retard av r  dans l'acquisition de certaines de ces capacit s, il interroge les parents ou pratique des examens compl mentaires pour conna tre l'origine de ce retard. Par exemple si l'enfant pr sente des troubles de l' locution, il va devoir explorer   la fois l'audition (l'enfant entend-il le son qu'il produit



?), la motricit  (la morphologie de sa gorge, de sa bouche ou de sa langue est-elle en cause ?), le d閡veloppement affectif (l'enfant a-t-il des raisons de vouloir rester un b b  ?), le d閡veloppement intellectuel, etc. La recherche des causes d'un trouble du d閡veloppement psychomoteur est un processus complexe qui demande du temps.

SÉNÉGAL

Nomination de l'ex-ministre de la Justice Aminata Touré au poste du Premier ministre



L'ex-ministre de la Justice du Sénégal, Aminata Touré, a annoncé à la presse dimanche avoir été nommée Premier ministre en remplacement d'Abdoul Mbaye, remercié le même jour, ont rapporté des médias.

Le chef de l'Etat sénégalais Macky Sall «m'a fait l'honneur de me proposer de diriger la nouvelle équipe gouvernementale (...) et j'ai accepté ce poste avec beaucoup d'humeur», déclaré Mme Touré à l'issue de consultations au Palais présidentiel à Dakar, quelques heures après l'annonce du limogeage de M. Mbaye, qui était en poste depuis 17 mois, et de tout son gouvernement. Aminata Touré, 50 ans, est la deuxième femme à occuper le poste de Premier ministre au Sénégal après Mame Madior Boye, qui a été chef de gouvernement de mars 2001 à novembre 2002.

Mme Touré a salué son prédécesseur et lui a rendu hommage «pour le très bon travail accompli» depuis sa nomination, en avril 2012. Abdoul Mbaye, 60 ans, ancien banquier, est un technocrate formé au Sénégal et en France.

Réputé sérieux et rigoureux, il a été le premier chef de gouvernement de l'ère post-Abdoulaye Wade. Celui-ci avait dirigé le Sénégal douze ans (2000-2012) et avait été battu au second tour de l'élection présidentielle en mars 2012 par Macky Sall. Après sa nomination, Abdoul Mbaye avait formé un gouvernement de 25 membres, équipe restreinte par rapport à la précédente qui en comptait plus de 40.

Dans l'équipe remerciée dimanche, figuraient le chanteur Youssou Ndour, initialement chargé de la Culture et du Tourisme, puis seulement du Tourisme à la faveur d'un réaménagement, ainsi que le célèbre écologiste sénégalais d'origine libanaise, Ali Haidar, réputé pour son combat en faveur de l'environnement marin et des forêts et à qui avait été confié le portefeuille de l'Ecologie et de la Protection de la nature. Les proches du président Sall y occupaient également d'importants ministères. Mme Touré doit former son équipe dans les prochaines heures.

EGYPTE

Medelci : «Seul un dialogue inclusif entre Egyptiens permet de parvenir à un consensus»

L'Algérie a souligné dimanche, par la voix de son chef de la diplomatie, Mourad Medelci, que seul un dialogue inclusif entre les Egyptiens permettra de parvenir à un consensus susceptible de rétablir la sécurité et l'ordre public en Egypte.

«L'Algérie estime qu'un dialogue inclusif entre les Egyptiens est le seul moyen de parvenir à un consensus permettant de rétablir la sécurité et l'ordre public» en Egypte, a déclaré M. Medelci lors du conseil des ministres arabes des Affaires étrangères réuni au Caire. L'Algérie souhaite que ce pays retrouve sa stabilité, puisse relever les défis majeurs et répondre aux attentes du peuple égyptien dans le respect de sa souveraineté, a-t-il dit. Au sujet du projet de développement de la Ligue arabe et de modernisation de ses mécanismes d'action, M. Medelci a estimé qu'il convient d'achever le projet à l'occasion du prochain sommet arabe prévu au Koweït. La commission conjointe présidée par l'envoyé commun de l'ONU et la



Ligue arabe, Lakhdar Brahimi, et un panel de personnalités éminentes «a réalisé un travail colossal louable», a-t-il indiqué, ajoutant que l'Algérie se félicite de la mise en place des quatre commissions et des résultats de ces commissions pour faire évoluer l'action arabe commune. Envoquant le phénomène du terrorisme, M. Medelci a indiqué que pour relever les défis auxquels ils sont confrontés, les Etats arabes et la communauté internationale sont appelés à «mettre en œuvre la convention arabe de lutte anti-terroriste et toutes les décisions et recommanda-

tions adoptées par les conseils des ministres arabes de l'Intérieur et de la Justice». Il a, en outre, réitéré l'appel de l'Algérie à «une mobilisation solidaire de la communauté internationale, à la conjugaison des efforts et à une coopération sérieuse pour lutter contre ce phénomène» ainsi qu'à la tenue d'une «conférence internationale sur la lutte antiterroriste tout en faisant la distinction entre terrorisme et lutte pour l'autodétermination et le recouvrement de la souveraineté nationale». Abordant les relations de la Ligue arabe avec les groupements internatio-

naux et régionaux, M. Medelci a exprimé la satisfaction de l'Algérie du niveau de ces relations, soulignant la nécessité de les renforcer davantage notamment «en accordant aux relations arabo-africaines l'intérêt requis» compte tenu des liens, notamment géographiques, religieux et culturels avec ces pays. Il a insisté sur la nécessité de soutenir le fonds arabe d'aide technique aux pays africains compte tenu de l'importance et de l'impact de ce fonds sur le renforcement des relations arabo-africaines. M. Medelci a enfin affirmé que l'Algérie était «pour le soutien du fonds et l'augmentation de son budget de manière à répondre aux attentes des pays arabes d'autant que le prochain sommet arabo-africain se tiendra en novembre prochain au Koweït.

Il a également mis l'accent sur la nécessité d'une «bonne préparation de cette échéance» et d'accorder l'intérêt requis aux relations arabo-africaines en vue de soutenir les causes arabes et faire face aux tentatives israéliennes visant à saper les relations arabo-africaines.

L'ancien président Morsi va être jugé pour incitation au meurtre

L'ancien président égyptien Mohamed Morsi, destitué et arrêté par l'armée le 3 juillet, sera jugé avec 14 autres responsables et membres des Frères musulmans pour «incitation au meurtre», a annoncé le Parquet dans un communiqué sans donner de date pour ce procès.

Le président déchu devra répondre de la mort d'au moins sept manifestants le 5 décembre 2012 lors de grands rassemblements. Des heurts avaient éclaté entre partisans et opposants de M. Morsi, aujourd'hui accusé d'«incita-

tion au meurtre et à la violence». Parmi les 14 co-accusés de M. Morsi figurent Essam al-Arian, numéro 2 du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), bras politique des Frères musulmans, et Mohamed Beltagi, ancien parlementaire et l'un des derniers leaders de la confrérie de M. Morsi arrêtés par les autorités jeudi. M. Morsi était déjà en détention pour une affaire concernant son évasion de prison à la faveur de la révolution populaire qui avait renversé son prédécesseur Hosni Moubarak début 2011. Dans cette première af-

faire, les charges portent en particulier sur l'aide que lui aurait apporté le Hamas pour s'évader d'une prison où le régime Moubarak l'avait incarcéré début 2011, peu avant d'être chassé du pouvoir.

Les plus hauts dirigeants des Frères musulmans, dont leur Guide suprême Mohamed Badie, doivent également répondre de la mort de plusieurs manifestants anti-Morsi, cette fois lors des rassemblements monstrueux du 30 juin. Leur procès, brièvement ouvert le 25 août, doit reprendre le 29 octobre.

Deux civils blessés par une attaque à la bombe visant la police

Deux civils ont été blessés, lundi, dans l'explosion d'une bombe artisanale visant un commissariat au Caire, a indiqué une source au sein des services de sécurité. «Des inconnus ont lancé une bombe artisanale depuis un pont en direction d'un poste de police dans l'ouest du Caire», a déclaré un responsable des services de sécurité cité par des médias, ajoutant que deux civils avaient été blessés. Ce même commissariat avait déjà été

visé samedi par des tirs d'assaillants non identifiés. Les attaques contre les forces de sécurité en Egypte se sont récemment multipliées, gagnant Le Caire.

Selon le ministère égyptien de l'Intérieur, plus d'une centaine de policiers ont été tués en Egypte depuis la dispersion sanglante le 14 août au Caire de rassemblements de partisans du président destitué Mohamed Morsi.

S O U D A N - S U D S O U D A N

Le président sud-soudanais en visite au Soudan aujourd'hui

Le président sud-soudanais, Salva Kiir Mayardit, effectuera mardi une visite à Khartoum, capitale soudanaise, pour s'entretenir avec son homologue soudanais, Omar el-Béchir, sur les questions en suspens entre les deux pays, a rapporté dimanche l'agence de presse officielle soudanaise (Suna). «Le sommet entre MM. el-Béchir et Kiir passera en re-

vue les façons pour renforcer les liens de coopération entre les deux pays», a annoncé Imad Sid-Ahmed, conseiller de presse du président soudanais, cité par Suna. En outre, le ministère soudanais des Affaires étrangères a exprimé dans un communiqué son souhait que la visite de M. Kiir permettra d'accélérer la mise en œuvre des accords

de coopération et de régler les questions entre les deux pays, de manière à établir une relation stratégique et à rétablir la stabilité pour les deux peuples.

M. Kiir sera accompagné par les ministres des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, de l'Intérieur, du Pétrole et des Mines et de l'Industrie, le vice-ministre des Finances,

du Commerce et de l'Investissement, ainsi que nombre d'hommes d'affaires, selon le communiqué. Les questions en suspens entre les deux pays, qui seront abordées lors de la rencontre, comprennent essentiellement la question d'Abyei, le pétrole, la sécurité et le statut des citoyens.

SAHARA OCCIDENTAL

Une ONG internationale exhorte le groupe français Total à quitter le Sahara occidental occupé

Une ONG internationale, Western Sahara Resource Watch (Wsrw), a exhorté lundi la compagnie pétrolière française Total à quitter le Sahara occidental occupé par le Maroc, qualifiant le retour du groupe dans cette région, après des années d'absence, d'irresponsable.

«La compagnie (française) conduit des explorations sur le territoire, alors que le Bureau des affaires juridiques de l'ONU a affirmé que c'est en violation du droit international», a relevé l'ONG dans un rapport parvenu à l'APS.

A ses yeux, Total démontre un «mépris complet» des principes fondamentaux de la responsabilité sociale des entreprises. «La compagnie refuse d'engager la moindre discussion sur les droits légitimes du peuple du territoire occupé», a regretté le président de Wsrw, Erik Hagen.

Pour lui, la compagnie Total est devenue l'un des plus grands obstacles à la résolution du conflit au Sahara occidental. «Quel



intérêt aurait le Maroc à résoudre le conflit tant que son partenariat avec Total conduit vers des découvertes pétrolières au Sahara occidental», s'est-il interrogé, à ce propos.

«Nous exhortons maintenant les actionnaires de Total à faire pression immédiatement sur la compagnie. Si Total ne met pas fin à son engagement non éthique, nous demandons aux actionnaires de cesser leurs investissements», a menacé le président de WSRW, signalant qu'à travers ses activités cette dernière année, Total a révélé sa «vérité intention» de trouver du pétrole au Sahara occidental en partenariat avec le gouvernement marocain.

L'ONG estime dans son rapport que les investissements de Total dans les études sismiques au cours de la dernière année ont atteint environ 75 millions de dollars US.

En 2001, le Maroc a pour la première fois délivré des licences pétrolières au Sahara occidental, un territoire qu'il a envahi en violation du droit international. L'une des deux licences a été attribuée à Total. Quelques mois plus tard, le Bureau des affaires juridiques des Nations unies avait réagi, en déclarant que toute exploration est considérée comme un viol du droit international si les Sahraouis n'y consentent pas.

«Pourtant, Total a renouvelé sa licence sans

obtenir le consentement du peuple sahraoui», a fait remarquer l'ONG qui a relevé que «Total détient le plus grand de l'ensemble des blocs des compagnies pétrolières impliquées au Sahara occidental occupé aujourd'hui - le bloc de Total est de la taille du Portugal - et la compagnie a réalisé de juillet 2012 à juillet 2013 les études sismiques les plus avancées et plus onéreuses que jamais».

«Les préoccupations concernant les droits du peuple sahraoui ont été rejetées par la compagnie, qui a affirmé ne pas prendre part à la politique», a déploré Wsrw.

Fin août, l'Ong avait publié un rapport sur la manière dont le Maroc a l'intention de construire des centrales d'énergie renouvelable de plus de 1 000 MW (mégawatts) au Sahara occidental, prévenant que ces projets solaires et éoliens, quel que soit le vert, seront d'un «grave préjudice» pour le peuple du Sahara occidental.

Le WSRW se définit comme un réseau international d'organismes et de militants qui recherchent et interviennent auprès des compagnies travaillant pour des intérêts marocains au Sahara occidental occupé.

TURQUIE

Ouverture du procès des auteurs du coup de force de 1997

Le procès des auteurs présumés du coup de force militaire de 1997 en Turquie, ayant poussé le gouvernement de coalition de l'époque dirigé par Necmettin Erbakan à quitter le pouvoir, s'est ouvert lundi à Ankara. Les accusés au nombre de 103, dont 37 sont en détention préventive, comparaissent devant la 13e chambre criminelle d'Ankara pour «renversement du gouvernement».

Figurent parmi les accusés, le numéro un de l'armée turque de 1994 à 1998, l'ex-général Hakkı Karadayı, 81 ans, qui ne comparaîtra pas en raison de sa mauvaise santé, ainsi que son adjoint de l'époque, l'ex-général Cevik Bir.

Une peine de réclusion à perpétuité a été recommandée par le ministère public, selon les médias. En 1997, le gouvernement de coalition dirigé par Necmettin Erbakan, décédé en 2011, avait été contraint à quitter le pouvoir par l'armée qui se considère comme la garante des principes de la République. Trois gouvernements civils ont été déjà renversés par les militaires en 1960, 1971 et 1980.

JAPON Arrêt d'un des deux seuls réacteurs nucléaires en service

L'un des deux seuls réacteurs nucléaires en service au Japon doit être arrêté lundi pour maintenance régulière, a annoncé son exploitant, Kansai Electric Power (Keppco). La compagnie avait reçu le 16 juin 2012 l'autorisation des autorités locales et du Premier ministre d'alors, Yoshihiko Noda, pour remettre en service les réacteurs 3 et 4 d'Ohi (ou Oi, ouest), juste avant la mise en place de la nouvelle autorité de régulation.

L'unité 3 avait été relancée le 1er juillet 2012. Il s'agissait du premier redémarrage réel depuis l'accident de Fukushima en mars 2011 et la fin d'une brève période sans énergie atomique.

L'unité 4 avait pour sa part été réactivée le 19 juillet 2012. Elle sera elle aussi stoppée, le 15 septembre, pour une session de maintenance régulière, obligatoire après 13 mois de fonctionnement en continu. Toutes les centrales avaient progressivement été arrêtées sine die par précautions supplémentaires à la suite de l'accident de Fukushima causé par le séisme et le tsunami du 11 mars 2011 dans le nord-est du Japon.

Une fois les réacteurs 3 et 4 coupés, le Japon se retrouvera de nouveau totalement privé d'énergie nucléaire. Aucun réacteur ne peut redémarrer tant que l'autorité nucléaire ne s'est pas prononcée sur leur sûreté. Kansai Electric a d'ores et déjà déposé des dossier pour que la sûreté des 3 et 4 d'Ohi soit certifiée au plus vite afin de les réactiver dès que possible après les opérations d'entretien régulier. Des travaux sont prévus pour qu'ils soient mis en conformité avec les nouvelles normes de sûreté, plus strictes, entrées en vigueur le 8 juillet dernier. Toutefois, se pose aussi à Ohi le problème d'une faille géologique située entre les couples de réacteurs 1/2 et 3/4, faille que des experts soupçonnent d'être active.

Le nouveau gouvernement de Shinzo Abe est pour sa part favorable à la réactivation des réacteurs du pays, mais assure qu'il se conformera à l'avis de l'autorité, statutairement indépendante. Le rôle de cette dernière n'est toutefois pas de décider de relancer des réacteurs mais d'établir un jugement sur leur sûreté. La décision finale d'autoriser le redémarrage revient au pouvoir politique.

AFGHANISTAN

Des insurgés talibans attaquent une base américaine

Un groupe d'insurgés talibans a lancé lundi une attaque armée contre une base américaine située dans l'est de l'Afghanistan, ont-ils indiqué de sources concordantes. «Il y a eu plusieurs explosions près d'une base opérationnelle avancée dans la province de Nangarhar», a indiqué le service de presse de la Force internationale de l'Otan en Afghanistan (Isaf). Selon la coalition, «aucun membre de l'Isaf n'a été tué à la suite de l'incident» et «une estimation de la situation» est en cours actuellement. De son côté, le porte-parole de la province locale du Nangarhar, Ahmad Zia Abdulzain, a déclaré qu'un groupe de kamen-

kazes a attaqué une base américaine à Torkham, un point clé pour le passage des camions de ravitaillement de l'Otan entre le Pakistan et l'Afghanistan. Des rebelles «ont brûlé des camions de ravitaillement de l'Otan (...). Puis des échanges de tirs ont eu lieu entre trois kamikazes et les forces afghanes et américaines», a-t-il poursuivi, précisant, selon l'agence AFP, que les trois assaillants avaient été tués. Le porte-parole a également indiqué que l'attaque était «terminée» et que la situation était «sous contrôle».

L'attaque a été revendiquée par un porte-parole des talibans afghans, Zabihullah Mujahid, rapportent des

médias. La semaine dernière, les rebelles ont pris d'assaut une base militaire polonaise de l'Otan dans la province de Ghazni (centre-est), une attaque qui a coûté la vie à un soldat américain et blessé dix soldats polonais. Chassés du pouvoir en 2001, les rebelles talibans sont hostiles au gouvernement afghan et une coalition internationale menée par les Etats-Unis et tentent de reprendre le pays après le retrait des forces étrangères fin 2014. Les attaques et attentats quasi quotidiens lancés par les insurgés suscitent l'inquiétude à quelques mois de l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu le 5 avril prochain.

PAKISTAN

Musharraf accusé du meurtre d'un imam en 2007

La police pakistanaise a déposé lundi une plainte contre l'ancien président Pervez Musharraf pour le meurtre présumé d'un imam dans un assaut en 2007, ont indiqué des responsables.

L'imam Abdul Rashid Ghazi faisait partie d'une centaine de personnes tuées le 10 juillet 2007 lors du siège, suivi de l'assaut, de la Mosquée Rouge d'Islamabad, alors que des islamistes demandaient l'instauration de la charia (loi islamique) et la chute du gouvernement militaire de

M. Musharraf. Cet assaut avait immédiatement été suivi d'une campagne d'attaques sans précédent par les talibans pakistanais du TTP qui a fait depuis des milliers de morts à travers le pays.

La police pakistanaise était réticente à entamer des procédures contre M. Musharraf dans cette affaire qui demeure sensible au Pakistan. Mais le fils de l'imam a persuadé la Haute cour d'Islamabad de forcer la police à enregistrer une plainte contre Pervez Musharraf, qui vit actuelle-

ment en résidence surveillée dans sa villa en banlieue de la capitale, a indiqué Tariq Asad, avocat de la famille Ghazi, cité par l'agence AFP.

À la demande de la justice, la police pakistanaise a confirmé lundi avoir déposé des accusations contre M. Musharraf dans cette affaire.

«Nous avons enregistré une plainte contre M. Musharraf en vertu de l'article 302 (du code pénal), relié aux accusations de meurtre», a affirmé Qasim Niazi, un

haut responsable de la police, cité par la même agence. Le «Général Musharraf» avait déjà été inculpé le mois dernier pour le meurtre, en décembre 2007, de sa rivale d'antan Benazir Bhutto. M. Musharraf est aussi dans le collimateur de la justice pour avoir imposé l'état d'urgence en 2007 et pour le meurtre, un an plus tôt, d'Akbar Bugti, un chef rebelle de la province du Baloutchistan (sud-ouest) tué dans une opération militaire.

APS

SYRIE :

Mikhaïl Gorbatchev demande à Washington d'écouter l'opinion des peuples

Le dernier dirigeant de l'Union soviétique Mikhaïl Gorbatchev a demandé hier au président des Etats-Unis Barack Obama d'écouter l'opinion des peuples à propos de la crise syrienne, estimant que les conséquences d'une intervention militaire dans ce pays pourraient «être très mauvaises».

«Je pense toujours que le président des Etats-Unis est un véritable démocrate, mais qu'il a du mal à agir comme un démocrate», a déclaré M.Gorbatchev, à l'ouverture à Genève de la Conférence destinée à célébrer les 20 ans de son organisation écologiste Green Cross.

«Je me souviens à quel point c'était difficile pour moi. Maintenant le président des Etats-Unis est critiqué pour ne pas être assez résolu. Bien, s'il n'est pas suffisamment décidé pour tirer, lancer des bombes, c'est un bon type d'indécision», a-t-il estimé.

«En revanche, s'il décide de tirer sans tenir compte de l'opinion des peuples partout, y compris aux Etats-Unis, je pense que les conséquences pourraient être très mauvaises», a-t-il poursuivi.

«Je demande à nos amis Américains ou aux Américains qui sont ici d'appeler Washington et de leur dire notre opinion, de leur dire ce que nous pensons de cela», a-t-il ajouté.

M. Gorbatchev a toutefois reconnu qu'il est «difficile (...) de faire quelque chose de positif en Syrie». Ses propos interviennent alors que le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov s'est dit lundi «absolument pas» convaincu par les informations présentées jusqu'ici par les Etats-Unis et leurs alliés concernant l'utilisation d'armes chimiques par le gouvernement syrien contre les opposants.

ONG 42 personnes tuées dans des affrontements entre armée régulière et rebelles à Damas

Au moins 42 personnes ont été tuées au cours d'affrontements dimanche entre l'armée régulière syrienne et des rebelles dans la ville de Rouhaiba, au nord-est de la capitale Damas, a affirmé hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«Vingt rebelles ont trouvé la mort, de même que des soldats de l'armée régulière et des civils, dont quatre enfants», a précisé l'Observatoire, qui s'appuie sur un large réseau d'activistes, d'observateurs et de médécins dans tout le pays.

Les combats ont commencé à l'aube et ont duré toute la journée, avec notamment des raids aériens sur Rouhaiba, et des affrontements à l'extérieur de la ville.

Selon l'ONG, plus de 110.000 personnes ont été tuées depuis le début du conflit en mars 2011 en Syrie, dont au moins 40.146 civils.

APS

La Ligue arabe en appelle à la communauté internationale, Moscou et Pékin inquiets

La Ligue arabe a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités dans le conflit syrien, alors que l'éventualité d'une action militaire semble toujours d'actualité, au moment où la Russie et la Chine se disent inquiètes des conséquences d'une telle démarche.

Les ministres des Affaires étrangères de la Ligue ont appelé, lors d'une réunion extraordinaire dimanche au Caire, l'ONU et la communauté internationale à «assumer leurs responsabilités conformément à la Charte des Nations unies et au droit international afin de prendre les mesures de dissuasion nécessaires contre les auteurs de ce crime odieux dont le régime porte la responsabilité».

Le régime syrien est accusé par l'opposition des pays occidentaux de recourir à l'arme chimique, notamment après l'attaque près de Damas, ayant fait des centaines de morts.

Dans sa résolution, le Conseil des ministres arabes a «condamné avec vigueur l'attaque à l'arme chimique menée en Syrie au mépris des valeurs morales et humaines et du droit international».

Il a imputé «l'entièvre responsabilité de ce crime odieux au régime syrien» réclamant que les auteurs de cette attaque soient traduits devant la justice internationale «comme les autres criminels de guerre».

Il demande également que soient fournies toutes les formes de soutien requises par le peuple syrien pour se défendre» et rappelle l'obligation de coordonner les efforts arabes et internationaux pour aider» les Syriens.

Mais cette résolution n'a pas fait l'unanimité au sein des pays membres. L'Algérie a qualifié le texte de «violation du règlement intérieur du conseil de la Ligue, notamment en ce qui concerne le mécanisme de prise de décisions en cas d'absence de consensus entre les Etats membres».

L'Algérie a réaffirmé sa «condamnation avec force de l'usage d'armes chi-



miques qu'en soient les auteurs» et émis des réserves sur l'alinéa 4 de la résolution - appelant l'ONU et la communauté internationale à prendre les mesures de dissuasion nécessaires contre le régime syrien - et réitéré sa position en faveur d'une solution politique.

Elle a en outre appelé à attendre les résultats définitifs de l'équipe d'inspecteurs de l'ONU pour identifier les auteurs de ce crime.

Le régime syrien est accusé par l'opposition des pays occidentaux de recourir à l'arme chimique, notamment après l'attaque près de Damas, ayant fait des centaines de morts.

Le Trak a pas voté en faveur des alinéas 2 et 4 (de la résolution), le Liban a

émis des réserves sur la résolution dans son intégralité, alors que l'Egypte a qualifié la déclaration «d'ingérence étrangère».

Moscou et Pékin, inquiets, mettent en garde

La Russie et la Chine se disent inquiètes des conséquences de frappes militaires contre la Syrie notamment en ce qui concerne l'avenir du processus politique pour résoudre le conflit.

Pour le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, les informations sur l'utilisation d'armes chimiques près de la capitale Damas et impliquant le régime syrien «ne convainquent absolument pas» la Russie. «On nous a montré quelques images où il n'y a rien de concret: ni cartes géographiques ni noms, il y a là de nombreuses incohérences, beaucoup de doutes», a-t-il dit.

Les frappes américaines en Syrie pourraient «reporter pour longtemps, voire à jamais» la tenue d'une conférence de paix, a souligné le chef de la diplomatie russe. La Chine a quant à elle appelé à ne pas «se précipiter à préjuger» des résultats de l'enquête menée par des experts en armes chimiques de l'ONU en Syrie,

qui ont pour mission d'«effectuer une enquête objective et impartiale».

L'administration américaine a rendu public la semaine dernière un rapport détaillé sur les services de renseignement énumérant un faisceau d'éléments prouvant selon Washington l'implication de responsables syriens dans l'attaque à l'arme chimique perpétrée le 21 août dans la banlieue de Damas et qui a fait des centaines de morts.

Dimanche, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a assuré que les Etats-Unis avaient reçu et analysé des échantillons prouvant l'utilisation de gaz sarin dans cette attaque.

L'ONU a de son côté indiqué que les experts chargés d'enquêter sur cette attaque ne tireraient «aucune conclusion» avant le résultat d'analyses de laboratoire qui pourraient prendre jusqu'à trois semaines.

Damas appelle l'ONU à empêcher les frappes

Visé par les menaces de frappes, le gouvernement syrien a appelé hier le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon à mener des efforts pour «empêcher toute agression contre la Syrie» en dehors de la légitimité internationale.

Le délégué permanent de la Syrie aux Nations unies, Bachar al-Jaafari, dans une lettre adressée à M. Ban Ki-moon a également exhorté le chef de l'ONU à «aller de l'avant vers une solution politique pacifique de la crise syrienne».

Sur le terrain, les violences se poursuivent. La veille, au moins 42 personnes ont été tuées lors d'affrontements entre l'armée régulière et des rebelles dans la ville de Rouhaiba, au nord-est de la capitale Damas.

M. Sellal réitère la position de l'Algérie en faveur d'un règlement politique

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réitéré hier à Alger la position de l'Algérie en faveur d'un règlement politique en Syrie et contre toute intervention étrangère», a-t-il dit.

«Nous sommes pour le règlement politique en Syrie et contre toute intervention étrangère», a-t-il ajouté. L'Algérie a appelé à travers le ministère des Affaires étrangères la communauté internationale à encourager et soutenir les parties syriennes à engager un processus politique de sortie de crise pour rétablir la paix en Syrie.

«L'Algérie n'a eu de cesse de rappeler que le dialogue politique inclusif est une démarche incontournable en vue du règlement consensuel de la crise en Syrie», et «a exprimé, comme elle l'avait fait par le passé, son refus de toute intervention armée dans un pays souverain en dehors des normes du droit international», avait indiqué jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

SYRIE :

Le gouvernement syrien a appelé le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon à mener des efforts pour «empêcher toute agression contre la Syrie» en dehors de la légitimité internationale, tout en niant l'usage des armes chimiques par l'armée syrienne, a rapporté hier l'agence officielle Sana.



La Syrie appelle l'ONU à «empêcher toute agression» contre son territoire

«Le gouvernement syrien appelle le secrétaire général de l'ONU à assumer ses responsabilités (...) et à mener des efforts en vue d'empêcher toute agression contre la Syrie et aller de l'avant vers une solution politique pacifique de la crise syrienne», a indiqué le délégué permanent de la Syrie aux Nations unies, Bachar al-Jaafari, dans une lettre adressée à M. Ban Ki-moon.

«Le Conseil de sécurité de l'ONU (...)

doit empêcher tout usage inconsidéré de la force de manière contraire à la légalité internationale», poursuit la lettre.

«Le gouvernement syrien répète une nouvelle fois qu'il n'a jamais fait usage d'armes chimiques (comme l'accusent l'opposition et les pays occidentaux)», écrit M. al-Jaafari, qui ajoute que Damas avait demandé au secrétaire général de l'ONU d'enquêter «sur

l'utilisation de ces armes le 19 mars à Khan al-Assal», près d'Alep, dans le nord de la Syrie.

«Le monde s'attendait à ce que les Etats-Unis jouent leur rôle de parrain de la paix (...) en préparant avec sérieux la conférence de Genève sur la Syrie, et non comme un pays qui a recours à la force militaire contre ceux qui s'opposent à sa politique», affirme encore M. Jaafari.

La conférence de paix serait «reportée à jamais» en cas de frappes américaines en Syrie

Le ministre des Affaires étrangères russe Sergueï Lavrov a estimé hier que des frappes américaines en Syrie pourraient «reporter pour longtemps, voire à jamais» la tenue d'une conférence de paix pour résoudre la crise syrienne.

«Si l'action annoncée par le président américain (Barack Obama), au grand regret de nous tous, a lieu, (...) cela va reporter pour longtemps, voire à jamais, les perspectives de cette conférence de paix dite «Genève-2», a dé-

claré M. Lavrov lors d'une conférence de presse avec son homologue sud-africaine Maite Nkoana-Mashabane, en visite à Moscou.

A la suite d'une attaque présumée à l'arme chimique dans la banlieue de Damas le 21 août, attribuée par les Etats-Unis au régime du président Bachar al-Assad, le président Barack Obama a demandé au Congrès américain de voter en faveur de frappes aériennes en Syrie.

La Russie membre permanent du Conseil de sécurité

des Nations unies, s'est opposé à toute intervention militaire étrangère en Syrie, jugeant que les informations sur l'utilisation d'armes chimiques près de la capitale Damas et impliquant le régime syrien «ne sont absolument pas convaincantes».

La Russie, les Etats-Unis et l'ONU s'efforcent depuis plusieurs mois de mettre sur pied une conférence de paix dite Genève 2, qui doit offrir une solution politique négociée entre Damas et la rébellion.

Cette conférence doit reprendre les lignes d'un accord international signé à Genève le 30 juin 2012, mais jamais appliqué, dessinant les contours d'une transition politique en Syrie.

Ce deuxième volet du processus de Genève devait initialement se tenir en juin, puis en juillet, mais souffre des désaccords majeurs sur son objectif et ses participants, ainsi que de la poursuite de la guerre qui a fait plus de 100.000 morts en deux ans et demi.

Téhéran met en garde Washington contre les conséquences d'une frappe sur des cibles syriennes

Un responsable iranien, en visite à Damas, a mis en garde dimanche les Etats-Unis contre les conséquences d'une frappe contre la Syrie, et prévenu que les intérêts américains seraient «menacés» si Washington lançait une telle attaque.

«J'espère que les Etats-Unis n'entreprendront pas une telle action précipitée et irrationnelle, étant donné la situation sensible dans la région», a affirmé Allaeddine Boroujerdi, président de la commission des Affaires étrangères du Parlement iranien en visite depuis sa medi dans la capitale syrienne.

«Les questions de sécurité dans la région sont intimement liées, les Américains ne peuvent menacer les pays de la zone et s'attendre à ce que leurs intérêts ne soient pas menacés», a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse à l'ambassade iranienne à Damas.

«Si les Etats-Unis commettent une stupidité, notre riposte sera déterminante», a-t-il prévenu, sans donner davantage de précisions. «Nous en Iran, nous ferons face avec force à toute agression et défendrons nos intérêts nationaux», a ajouté M. Boroujerdi, interrogé

par des journalistes sur la réaction de Téhéran en cas de frappe sur des cibles syriennes.

Plusieurs responsables iraniens politiques et militaires avaient lancé des mises en garde à Washington en cas de frappes contre le gouvernement syrien, accusé d'avoir tué des civils à l'arme chimique, accusations rejetées par Damas.

Le président américain Barack Obama a demandé samedi soir au Congrès l'autorisation de frapper la Syrie et repoussé la perspective d'une intervention qui semblait imminent.

Un navire «de surveillance» dépêché dans l'est de la Méditerranée

La Russie a dépêché un navire de «reconnaissance et de surveillance électronique» vers la côte syrienne à l'est de la Méditerranée, a rapporté hier l'agence de presse Interfax citant une source militaire, sur fond de préparation d'une intervention contre le gouvernement syrien. Le navire de guerre électro-nique SSV-201 «Priažoviy» a quitté dimanche soir Sébastopol, port ukrainien où est basée la flotte russe de la mer Noire, «pour une mission dans l'est de la Méditerranée», a déclaré une source militaire, cité par Interfax. «Ce bâtiment ne va pas rejoindre le groupe de navires de guerre de la marine russe déjà dans la région», a ajouté cette source, précisant que «le SSV-201 rendrait compte de ses activités directement à l'état-major des forces armées russes». L'état-major avait indiqué la semaine dernière que le groupe de navires dans la Méditerranée effectuait de manière ininterrompue des observations et analyses des activités militaires autour de la Syrie. «Nous utilisons le système de surveillance par satellite de notre groupe de navires dans la Méditerranée, ainsi que d'autres sources de renseignements», a ajouté cette source. «Nous avons l'intention d'obtenir le maximum d'informations dans les intérêts de la sécurité de la Russie, d'analyser méticuleusement les tactiques utilisées par les participants à un possible conflit, tirer des conclusions sur les perspectives à venir», a encore indiqué cette source.

La Russie maintient une présence constante de plusieurs navires de guerre dans l'est de la Méditerranée où ils effectuent des rotations depuis le début de la crise syrienne il y a deux ans et demi, comme elle exploite depuis la période soviétique une base militaire dans le port de Tartous, à 220 km au nord-ouest de Damas. La Russie membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, s'est opposé à toute intervention militaire étrangère en Syrie, jugeant que les informations sur l'utilisation d'armes chimiques près de la capitale Damas et impliquant le régime syrien «ne sont absolument pas convaincantes».

La Russie estime «non convaincantes» les informations sur l'utilisation d'armes chimiques

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a déclaré hier que les informations sur l'utilisation d'armes chimiques près de la capitale Damas et impliquant le régime syrien «ne convainquent absolument pas» la Russie. «On nous a montré quelques images où il n'y a rien de concret: ni cartes géographiques ni noms, il y a là de nombreuses incohérences, beaucoup de doutes», a indiqué M. Lavrov lors d'une allocution devant l'institut des relations internationales de Moscou (MGIMO).

«Ce que nous ont montré par le passé et plus récemment nos partenaires américains, ainsi que les Britanniques et les Français, ne nous convainc absolument pas», a relevé le chef de la diplomatie. «Et quand on demande davantage de détails, ils disent que tout est secret et qu'ils ne peuvent pas le montrer», a-t-il encore révélé.

L'administration américaine a rendu public la semaine dernière un rapport des services de renseignement énumérant un faisceau d'éléments prouvant selon Washington l'implication de responsables syriens dans l'attaque à l'arme chimique perpétrée le 21 août dans la banlieue de Damas et qui a fait des centaines de morts.

Dimanche, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a assuré que les Etats-Unis avaient reçu et analysé des échantillons prouvant l'utilisation de gaz sarin dans cette attaque.

L'ONU a de son côté indiqué que les experts chargés d'enquêter sur cette attaque ne tirent aucune conclusion avant le résultat d'analyses de laboratoire qui pourraient prendre jusqu'à trois semaines.

APS

Programme du mardi 3 Septembre 2013

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse : TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat : Téléshopping
09h25 Météo
09h28 Téléréalité : Secret Story
10h20 Série réaliste : Petits secrets entre voisins
10h50 Série réaliste : Petits secrets entre voisins
11h20 Série réaliste : Petits secrets entre voisins
11h55 Magazine de la gastronomie : Petits plats en équilibre
12h00 Jeu : Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif : L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie : Petits plats en équilibre été
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental : Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm dramatique : Scandale au pensionnat
16h30 Téléréalité : Quatre mariages pour une lune de miel
17h20 Jeu : Bienvenue chez nous
18h15 Téléréalité : Secret Story
19h05 Jeu : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de la gastronomie : Petits plats en équilibre
20h37 Magazine scientifique : Des inventions et des hommes
20h38 Météo
20h42 Série humoristique : Nos chers voisins
20h45 Série humoristique : Pep's
20h50 Série policière : Mentalist. Inédit
21h35 Série policière : Mentalist
22h25 Série policière : Mentalist
23h20 Divertissement : Restos du cœur

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services : Télématin (suite)
09h04 Météo 2
09h04 Dans quelle éta-gère
09h05 Des jours et des vies
09h35 Amour, gloire et beauté
10h00 C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h50 Météo 2
13h52 Consomag
13h56 Expression directe
14h00 Oute une histoire
15h40 Comment ça va bien !
16h55 Le jour où tout a basculé
17h20 Multisports Côté Match
17h25 Magazine culinaire : Dans la peau d'un chef
18h10 Divertissement-humour : On n' demande qu'à rire
18h45 Jeu : Avec ou sans joker
19h14 Météo 2
19h20 Jeu : N'oubliez pas les paroles
19h45 Série humoristique : Y'a pas d'âge
20h00 Journal
20h41 Météo 2
20h45 Magazine historique : Secrets d'histoire. Inédit
22h20 Découvertes Saint-Tropez, histoire secrète d'un petit port de pêche
23h25 Santé La promesse du plaisir

3

- 08h00 Dessin animé : Oggy et les cafards
08h11 Dessin animé : Oggy et les cafards
08h18 Dessin animé : Oggy et les cafards
08h25 Dessin animé : Oggy et les cafards
08h31 Dessin animé : Oggy et les cafards
08h45 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
09h45 Société Des histoires et des vies (2e partie)
- 10h35 Edition de l'outre-mer
10h45 Magazine du consommateur : Consommag
10h50 Magazine régional : Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes : Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h50 Série policière : Un cas pour deux
14h55 Série policière : Un cas pour deux
16h10 Jeu : Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu : Harry
17h20 Magazine littéraire : Un livre, un jour
17h30 Jeu : Slam
18h10 Jeu : Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif : Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste : Plus belle la vie
20h45 Série dramatique : Famille d'accueil
21h35 Série dramatique : Famille d'accueil
22h30 Météo
22h35 Grand Soir 3
23h35 Magazine du cinéma : Les sorties de la semaine
23h40 Comédie dramatique : 36 vues du pic Saint-Loup

CANAL+

- 08h00 Divertissement-humour : Les Guignols de l'info
08h05 Divertissement Zapping
08h14 La météo
08h15 Série d'animation : Les Simpson
08h40 Drame : La couleur des sentiments
11h00 Téléfilm dramatique : Eden
12h20 Magazine d'actualité : La nouvelle édition 1^{re} partie
12h45 Magazine d'actualité : La nouvelle édition
14h00 Comédie sentimentale : Je me suis fait tout petit
15h35 Série dramatique : Damages
16h25 AutreSurprises
16h50 Téléfilm de suspense : Une proie certaine
18h15 Divertissement : Dans la bouche...
18h20 Série humoristique : Mon oncle Charlie
18h45 Le JT
19h10 Talk show : Le grand journal
20h00 Talk show : Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement : Le petit journal
20h55 Comédie dramatique : Magic Mike. Inédit
22h45 Film documentaire : The Queen of Versailles.

M

- 07h45 Série d'animation : Jake et les pirates du pays imaginaire
08h10 Dessin animé : Les blagues de Toto
08h20 Dessin animé : Le petit Nicolas
08h35 Série d'animation : Martine
09h00 Météo
09h05 Magazine de télé-achat : M6 boutique
10h10 Météo
10h20 Série humoristique : Leçons sur le mariage
10h50 Série sentimentale : 90210
11h45 Série dramatique : Desperate Housewives
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique : Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Téléfilm sentimental : Poussières d'amour
15h35 Jeu : Un dîner presque parfait
17h35 Jeu : La meilleure boulangerie de France
18h40 Magazine d'information : 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique : Scènes de ménages
20h50 Comédie LOL (Laughing Out Loud)
22h40 Société : Un bébé à tout prix
23h40 Société : Un bébé à tout prix

La sélection

TF1**20h50**

Mentalist

**Résumé**

L'équipe est appelée dans une maison où un double meurtre a été commis. Alors qu'ils examinent la scène de crime, Teresa et ses hommes sont rejoints par des membres du FBI qui exigent de reprendre l'affaire. Les deux équipes s'affrontent de manière assez violente à propos de l'enquête sur John Le Rouge et la mort de Wainright. Lorelei Martins reste le meilleur atout pour atteindre le tueur en série.

2**20h45**

Secrets d'histoire

**Résumé**

Du palais de l'Alhambra, à Grenade, au monastère de l'Escorial, près de Madrid, Stéphane Bern propose de découvrir le destin extraordinaire de Charles Quint. Le souverain règne, en effet, de 1519 à 1556, sur un empire où « le soleil ne se couche jamais » et est coiffé de dix-sept couronnes, dont celle de l'Espagne ou des Pays-Bas. Des historiens et écrivains, comme Jean-Claude Carrère, retracent son histoire et son combat pour maintenir l'unité religieuse de son empire. Ils évoquent également ses relations conflictuelles avec ses principaux ennemis François Ier, Solimane le Magnifique et Martin Luther.

3**20h45**

Famille d'accueil

**Résumé**

Les Ferrière accueillent Vanessa, 15 ans et demi, arrêtée plusieurs fois pour détentio de drogue. Très vite, Marion comprend que l'adolescente n'est pas toxicomane et qu'elle agissait pour le compte de sa mère, dépendante à l'héroïne. Elle veut les inscrire à un groupe de paroles. De son côté, Charlotte voit réapparaître Tancrede, le père de son fils. Tim, lui, a du mal à entamer ses révisions pour le bac de français.

CANAL+**21h00**

Magic Mike

**Résumé**

Mike Lane multiplie les petits boulot, dans l'espoir, un jour, de monter un commerce de meubles. Sa principale source de revenus reste le strip-tease. Il est en effet le danseur star de l'Xquisite, club dirigé par le charismatique Dallas. Sur un chantier de construction, Mike rencontre le jeune Adam et le fait entrer au club, où il le prend sous son aile. Mais Brooke, la sœur d'Adam, voit ça d'un mauvais œil.

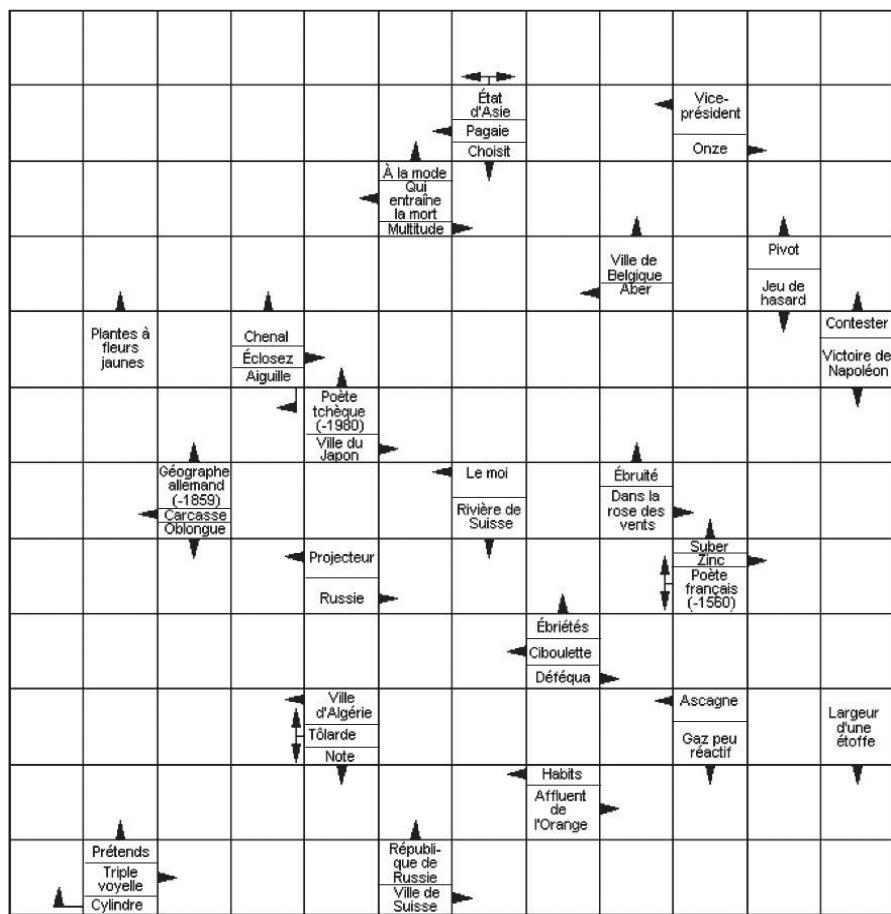
M**20h50**

LOL (Laughing Out Loud)

**Résumé**

C'est la rentrée et Lola, surnommée Lol, retrouve ses copines, Charlotte et Stéphane, son petit ami, Arthur, et ses copains. Leurs amours les préoccupent beaucoup plus que le contenu de leurs livres scolaires. Dès le premier jour de classe, Lola se brouille avec Arthur qui lui avoue l'avoir trompée pendant l'été. A la maison, ça ne va guère mieux. Le dialogue entre Lola et sa mère devient très difficile.

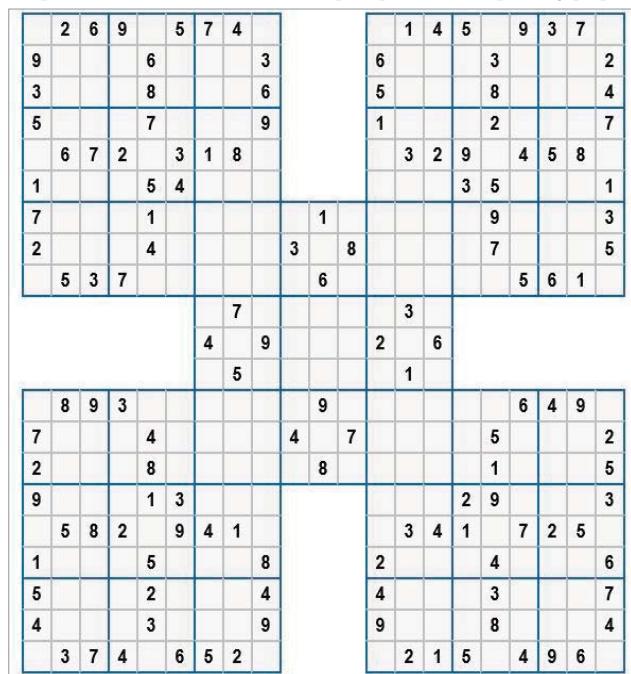
Mots fléchés n°366



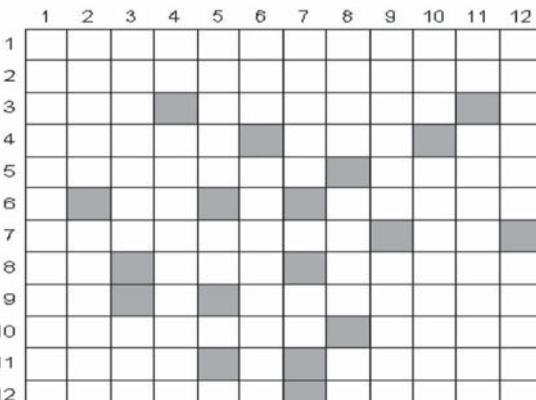
Samouraï-sudoku n°366

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°366



Horizontalement:

1. Infraliminaire
2. Imposées
3. Langue thaïe - Affluent de la Loire
4. Ch.-l. de canton de la Charente-Mari-timbre - Homme politique chinois - Mam-mifère
5. Empêches de tomber - Mollusque bi-valve marin
6. Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
7. Partie de certains chapiteaux - Obtenu
8. Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Pla-nète
9. Carte à jouer - Ch.-l. d'arr. du nord sur l'Helpe
10. Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
11. Aigu - Code télégraphique
12. Èvêque de Césarée - Écrivain améri-cain

Verticalement:

1. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
2. Torrent des Alpes du Sud - Auge de maçon
3. Recroqueviller - Dévétus
4. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
5. Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
6. Mois - Race bovine
7. Éléments d'un test - Cale en forme de V
8. Étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble constituer une étoile nou-velle - Pilier cornier - Magnésium
9. Commune de Suisse - Progrès
10. Colère - Ch.-l. de canton de l'Ain
11. Note - Eprouve de l'attraction pour quelqu'un (fém.)
12. Pièce supportant le poids d'un véhicule - Ville d'Allemagne

JUDO-MONDIAUX-2013

Les judoka algériens rentrent bredouilles de Rio De Janeiro

Le judo algérien a effectué une terne prestation aux Mondiaux-2013 du Brésil (Rio de Janeiro/26 aout-1septembre) où ses huit représentants dans cette compétition, ont été éliminés précocement. En effet, deux judokas, Ahmed Mohammadi et Houd Zourdani (-66kg), ont pu gagner un combat, alors que leurs coéquipiers se sont fait éliminer dès le 1er tour. Cette sortie ratée au rendez-vous brésilien, confirme encore une fois, la baisse de régime du judo national qui a déjà enregistré une pâtière performance aux Jeux méditerranéens de Mersin (20-30 juin, Turquie). Pour le rendez-vous de Rio, les prévisions étaient loin des espoirs, puisque les athlètes algériens ambitionnaient d'«améliorer leurs classements», comme l'avait indiqué à l'APS l'entraîneur national, Ahmed Moussa, avant la compétition.

En individuel, les huit judokas algériens engagés (5 garçons et 3 filles) sont tous passés à la trappe. Six ont été éliminés au premier tour : Djazia Haddad (-52 kg), Sonia Miziouallaoua (-63kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Mohamed Amine Tayeb (+100kg), Lyès Bouyacoub (-100kg) et Sonia Asselah (+78 kg). Chez les dames, Sonia Asselah, la dernière représentante algérienne aux Mondiaux de Rio, a perdu samedi lors de la sixième et dernière journée des épreuves individuelles, face à la Kazakh Gulzhan Issanova, au 1er tour de la poule A, par ippon après quatre minutes et 25 secondes. Dans une compétition où est réunie la crème de cet art martial, les deux poids lourds Algériens n'ont pas fait le poids face à leurs concurrents, dont le niveau est nettement plus élevé.

Confronté à l'Ouzbek Sofiy Kurbanov, Lyès Bouyacoub (-100kg) s'est incliné sur ippon après deux minutes 55 secondes de combat au 1er tour de la poule B. Quant à Mohamed Amine Tayeb, il avait été éliminé au premier tour de la poule C, de la catégorie des +100kg, par le Belarús Aliaksandr Vakhniany par waza-ari. Abderrahmane Benamadi (-90 kg), a été éliminé, lui, par le Sud Coréen Lee Kyu-Won dans la



Frédéric de Laminne/event-pics.be

poule (B), vendredi au premier tour. Averti trois fois sur l'arbitrage, contre un avertissement pour son adversaire, l'Algérien perd ainsi le combat qui a duré cinq minutes, par pénalités.

De son côté, Sonia Miziouallaoua (-63kg) s'est fait sortir jeudi au 1er tour par la championne méditerranéenne, la Turque Bahar Beker. Lors de la première journée du rendez-vous mondial, Ahmed Mohammadi et Houd Zourdani (-66 kg) ont été écartés de la compétition, au second tour, alors que le parcours de Djazia Haddad (-52 kg) s'est arrêté là où il a commencé (1er tour). Mohammadi, après avoir écarté au 1er tour le Colombien Gonzalez Fabian par ippon, a été éliminé au second tour par l'Ukrainien Zantaraia après sa défaite sur décision des juges.

Son coéquipier, Houd Zourdani, quant à lui, a passé l'écueil du Danois Nielsen Tho, avant de perdre au 2e tour face au Mongole Sanjaasuren Miyargachaa par ippon. Par équipe, la sélection algérienne messieurs du judo s'est inclinée dimanche au 1er tour de la poule D, face à son homologue de Mongolie par 3 victoires à 2. Chez les dames, l'équipe al-

gérienne a perdu au 1er tour de la poule B, face aux Pays-Bas (4 victoires à 1).

En prévision de ces Mondiaux, la sélection nationale avait pris part au tournoi du Maroc avant sa participation aux J.M de Mersin. Elle a également effectué un stage de 15 jours, après le rendez-vous turc. Le judo algérien a, rappelle-ton, obtenu jusqu'ici deux médailles, une en argent et une en bronze, dans ses participations aux différents championnats du monde.

En 2005 au Caire (Egypte), l'Algérie a récolté une médaille d'argent par Abderrahmane Benamadi (-81 kg) et une médaille de bronze signée Soraya Haddad (-48 kg). Grâce à ces résultats l'Algérie s'est classée 12^e au classement général de cette édition qui s'est déroulée du 8 au 11 septembre 2005 pour la première fois sur le continent africain.

En revanche, depuis le rendez-vous égyptien et jusqu'à l'édition de Rio 2013, le palmarès du judo algérien est resté vierge. Rio de Janeiro a abrité les Mondiaux de judo pour la deuxième fois en seulement sept ans. 680 judoka dont 260 filles, représentant 123 pays, ont pris part à ce rendez-vous mondial.

JO-2020/TURQUIE

Erdogan à Buenos Aires pour défendre la candidature d'Istanbul

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan conduira une délégation qui se déplacera samedi à Buenos Aires pour défendre la candidature d'Istanbul devant le CIO pour l'organisation des jeux Olympiques d'été 2020 face à Madrid et Tokyo, a annoncé lundi le comité de candidature «Istanbul 2020». Le chef du gouvernement turc, qui ralliera la capitale argentine à l'issue du sommet du G20 à Saint-Pétersbourg (Russie), sera accompagné de son vice-Premier ministre en charge de l'économie Ali Babacan, du ministre des Sports Suat Kılıç et du maire d'Istanbul Kadir Topbas, selon la même source. «Nous sommes ravis que le Premier ministre et d'autres hauts responsables du gouvernement nous accompagnent à Buenos Aires», s'est réjoui le président du comité de candidature, Hasan Arat. «Istanbul 2020 a bénéficié du soutien total du gouvernement depuis que le Premier ministre a personnellement lancé notre candidature il y a deux ans. Il est normal qu'il soit parmi nous au moment où notre campagne pour décrocher pour la première fois les jeux Olympiques et Paralympiques arrive à sa conclusion», a ajouté M. Arat.

Solution Samurai-sudoku N°365

5	6	2	7	1	3	4	9	8
3	7	8	4	9	2	6	1	5
9	4	1	6	6	8	7	3	2
1	2	5	3	7	6	8	4	9
6	9	4	2	8	1	3	5	7
7	8	3	9	5	4	2	6	1
2	6	6	1	4	7	9	8	3
4	3	9	8	2	5	1	7	6
8	1	7	6	3	9	5	2	4

7	8	5	3	6	4	1	9	2
2	1	3	9	7	5	4	6	8
4	9	6	2	1	8	3	6	7
6	4	8	5	2	9	3	7	1
1	5	2	8	3	7	6	4	9
3	7	9	1	4	6	2	8	5
5	6	1	7	9	3	8	2	4
6	5	2	8	7	3	1	4	9
4	3	9	1	2	5	7	8	6

8	1	7	4	9	6	2	5	3
6	5	2	8	7	3	1	4	9
4	3	9	1	2	5	7	8	6
8	1	7	4	9	6	2	5	3
6	5	2	8	7	3	1	4	9
4	3	9	1	2	5	7	8	6
8	1	7	4	9	6	2	5	3
6	5	2	8	7	3	1	4	9
4	3	9	1	2	5	7	8	6

Solution Mots Croisés N°365

CINTEGABELLE
OTARIE■OSIER
MAGISTER■ERG
PIECETTES■NO
LP■ONEREUSES
AU■TARISSE■T
I■BEC■V■PRIE
SPATH■IMITER
AILS■VENCE■O
NEE■TIR■I■CL
CUZCO■ERODE■
EXERCES■NASE

Solution Mots Fléchés N°365

CAPITULATION
RIRE■POURRI■
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DES
IMA■RU■RAIL■I
CELAI■EGOUT■
AN■ICHNEUMON
ITE■HIC■T■RE
L■RU■DECADRA
LESBIEN■TIEN
ELEE■USE■TOT
R■S■EXERCONS

MONDIAL-2014 (ELIMINATOIRES) ALGÉRIE-MALI

Les choses sérieuses commencent aujourd'hui pour les Verts

La sélection algérienne entame mardi à Sidi Moussa (Alger) un stage d'une semaine en vue du match face au Mali le 10 septembre à Blida (20h30) dans le cadre de la 6e et ultime journée du groupe H de l'avant dernière étape des éliminatoires de la coupe du monde 2014 au Brésil. 23 joueurs dont quatre locaux sont concernés pour ce regroupement au centre technique de la fédération algérienne de football. Une liste marquée notamment par la convocation du défenseur, Fethi Harek (SC Bastia, France), dont il s'agit de la deuxième présence dans un stage des Verts après une première convocation remontant à 2008.

A noter également le retour du défenseur central, Ali Rial (JS Kabylie), qui n'a plus été appelé depuis la précédente coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) en Afrique du Sud. L'entraîneur national l'a retenu à cette occasion pour pallier notamment la défection de Rafik Hallâche (Académica Coimbra, Portugal) qui souffre d'une blessure.

Dans le registre des absents, Rafik Djebbour (Olympiakos, Grèce), Faouzi Ghoulam (Saint-Etienne, France) sont écartés provisoirement des rangs du «Club Algérie» à cause de leurs situations respectives en clubs où ils

n'entrent plus dans les plans de leurs entraîneurs. Le même sort est réservé à Foued Kadir, lui aussi non convoqué pour ce regroupement pour la même raison, mais qui a pris ses devants en optant samedi pour Rennes (Ligue 1, France) à titre de prêt en provenance de l'Olympique de Marseille (Ligue 1, France).

Plusieurs joueurs en manque de temps de jeu

Cependant, le manque de compétition n'est pas propre aux trois joueurs en question. Nombreux sont d'ailleurs leurs coéquipiers en sélection qui ont débuté sur le banc de touche cette saison avec leurs formations européennes respectives. Le secteur offensif est d'ailleurs le plus touché par cet état de fait, en ce sens qu'un seul attaquant de métier parmi les quatre retenus dans la liste des 23 joueurs joue régulièrement avec son club en ce début d'exercice. Il s'agit de Hilal Soudani, auteur de 7 buts (toutes compétitions confondues) sous les couleurs de Dinamo Zagreb (Croatie) qu'il a rejoint cet été en provenance de Vitoria Guimaraes (Portugal). Ses trois autres concurrents, à savoir Islam Slimani (Sporting Lisbonne, Portugal), Nabil Ghilas (Porto, Portugal) et Ishak Belfodil



(Inter Milan, Italie), n'ont pratiquement pas encore disputé aucun match officiel avec leurs

équipes respectives (seul Slimani s'est contenté de cinq minutes lors du derby de Lisbonne samedi

passé). Cette situation devrait donner des soucis à l'entraîneur national, qui veut faire de ce rendez-vous contre les «Aigles maliens» une répétition générale avant la double confrontation des barrages en octobre et novembre prochains, une dernière étape dans les éliminatoires à laquelle l'équipe nationale s'est qualifiée prématûrement grâce à ses deux précédents succès sur les terrains du Bénin et du Rwanda en juin précédent, profitant dans le même temps des échecs concédés à domicile par son concurrent principal le Mali face aux Rwandais et Béninois.

CHAMPIONNAT DE BULGARIE (7^e JOURNÉE)

Mbolhi toujours remplaçant au CSK Sofia

Le gardien de but international algérien, Raïs Mbolhi, a été de nouveau remplaçant lors du nul concédé par sa nouvelle équipe, le CSK Sofia face à Botev Plovdiv (0-0) pour le compte de la 7^e journée du championnat de Bulgarie de football. Le n°1 des Verts n'a, pour l'instant, été titularisé dans aucune des rencontres du club de la capitale bulgare depuis qu'il l'a rejoint le 8 août précédent en provenance du GFC Ajaccio (relégué en division nationale française) pour lequel il avait joué lors de la deuxième partie de l'exercice précédent à titre de prêt de Krylia Sovetov Samara (Div 1, Russie). Cette situation n'est pas nouvelle pour Mbolhi resté inactif pendant pratiquement les deux précédentes saisons. En Russie, il n'était jamais entré dans les plans de son entraîneur, d'où son départ vers la France. Au CSK Sofia, un club où Mbolhi a déjà évolué en 2010, le portier algérien fait face à une rude concurrence, notamment de la part du gardien de but international bulgare, Cerny. Les observateurs écartent toutefois l'idée de voir Mbolhi perdre son statut de titulaire au sein de la sélection algérienne, malgré son manque de compétition. L'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, lui a toujours renouvelé sa confiance, même lorsqu'il était sans club. Le portier est retenu pour le prochain match des Verts face au Mali, le 10 septembre à Blida (50 km d'Alger) pour le compte de la 6e et dernière journée du groupe H de la deuxième phase des éliminatoires de la coupe du monde 2014 au Brésil.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BATNA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux articles 114 et 125 du décret présidentiel 10-236 du 07.10.2010, portant réglementation des marchés publics et conformément à l'évaluation financière concernant l'appel d'offres N° 14/2013 paru aux quotidiens,..... ANNASER et BOMOP, il ressort ce qui suit :

Entreprise	SITE	LOT	NIF	Note globale	Délai	Montant avant vérification	Montant après vérification	OBS
SEKIOUTAHAR	Zone d'activité d'El Madher	Alimentation en eau potable et assainissement	1650 5470 0043 114	73/100	06 M	29 770 767.00	29 770 767.00	Le moins disant
CHOUHALAMBAREK		Eclairage public, voirie, trottoires	1660 5010 1307 137	70/100	08 M	100 043 424.00	100 043 424.00	Le moins disant

Toute entreprise contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Batna, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Les autres soumissionnaires, intéressés, sont invités à se rapprocher de la DUC de Batna, au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Direction des Travaux Publics

de la wilaya de Djelfa

NIF : 408015000017094

Opération : NK 5.521.4.262.117.11.02

Intitulée de l'opération : Renforcement de la RN40B entre Sidi Laadjal et Ain Ouessa

sur 35KM

Mise en demeure n°02

➤ Vu le marché n°292/2012 du 28/06/2012 et visé par le CF sous le n°2564/2012 du 17/10/2012 avec l'entreprise SARL BELHADI ETPH, relatif au Renforcement de la RN40B sur 18 KM du PK00 au PK18

➤ Vu l'Ordre de service notifié le 28/10/2012 au partenaire Cocontractant prescrivant le commencement des travaux.

➤ Vu la mise en demeure n°01 publiée en date du 05/08/2013 dans le quotidien de planète sport

➤ Vu nos envois, en vue de demander à l'entreprise à redynamiser le chantier et rattraper le retard enregistré, surtout dans l'exécution des travaux de revêtements en GB et en BB.

➤ Vu les procès verbaux de visite de chantier de mois juin, juillet et aout.

L'entreprise SARL BELHADI ETPH dont le siège social est situé à Ouled Moussa - Boumerdes est mise en demeure de :

- Activer le rythme et la cadence des travaux afin de rattraper le retard enregistré.
- Renforcer le chantier en moyens matériels et humains
- Mettre une signalisation temporaire adéquate et assurer l'entretien courant de la piste de déviation.

A défaut, le marché liant la Direction des Travaux Publics à l'entreprise sera résilié aux torts exclusifs de l'entreprise, avec l'application des mesures coercitives prévues à l'article 35 du C.C.A.G du 21 novembre 1964 et conformément à l'article 112 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

LIGUE 1 DE FOOTBALL (3^E JOURNÉE)**Le MC Alger en danger à Oran**

Le MC Alger, qui occupe seul le fauteuil de leader après deux journées de championnat de Ligue 1 algérienne de football grâce à deux victoires de rang, aura la tâche difficile pour réussir la passe de trois en rendant visite au MC Oran dans l'affiche de la troisième journée de l'épreuve programmée pour mardi.

Les Algérois, amoindris par les services de Hadj Bouguenche, Sabri Gharbi (blesssé) et Kacem Mehdi

(suspendu) devront faire face à un adversaire revigoré par une entrée en lice réussie, après avoir battu à domicile l'ASO Chlef lors de la première journée, et qui dispose surtout d'une meilleure fraîcheur physique suite au report de son précédent match contre l'ES Sétif.

Justement, c'est ce détail là qui donne des soucis à l'entraîneur suisse du «Doyen», Alain Geiger, contraint également de corriger les lacunes défensives constatées samedi passé contre le CRB Aïn El Fekroun (victoire 3-2) et qui ont failli coûter cher aux Vert et Rouge. L'USM Alger et le CS Constantine, les deux poursuivants immédiats du «Mouloudia» (4pts), pourraient aspirer à une place de leader en cas de défaite des Vert et Rouge à Oran. Les deux formations



sont déterminées à ne pas laisser filer l'opportunité d'accueillir sur leurs terrains le CA Bordj Bou Arréridj (10^e, 2 pts) et le MO Béjaïa (14^e, 1 pt) respectivement. Ce n'est pas le cas pour les deux autres poursuivants, la JS Saoura et la JS Kabylie, censés sortir le grand jeu pour sortir indemnes de leurs déplacements chez le MC El Eulma (11^e, 1 pt) et le CRB Aïn Fekroun (15^e, 0 pt), deux équipes avides de réaliser leur première victoire de l'exercice.

Le champion sortant, l'ES Sétif, qui traverse une zone de turbulences à la suite de son parcours décevant en coupe de la Confédération africaine de football, veut se refaire une santé en visant la victoire lors de son déplacement à Alger pour affronter le CR Belouzidzad.

Les deux équipes disposeront chacune de trois points, mais avec un match en moins pour l'Entente, ou souvent réglé le public à chaque fois qu'ils s'affrontent. Les débats s'annoncent encore passionnés cette fois, du fait que chaque formation abordera le rendez-vous sous le signe du rachat. En effet, le CRB est lui aussi à la recherche d'une victoire pour se ressaisir après sa défaite sur le terrain de l'ASO Chlef samedi passé.

Concernant la formation de l'ASO (8^e, 3 pts), celle-ci espère confirmer sa bonne santé à l'occasion de son voyage à Béjaïa où elle donnera la réplique à une JSMB (12^e, 1 pt) qui se cherche toujours après les changements sensibles qu'a connus son effectif et son staff technique durant l'intersaison. Le vice-champion d'Algérie, l'USM El Harrach qui, à la grande surprise, ferme la marche avec zéro point au compteur, risque de patienter encore pour réaliser sa première victoire cette saison, puisqu'il sera appelé à en découdre avec le nouveau promu, le RC Arba (12^e, 1 pt) sur le terrain de ce dernier (au stade Brakni de Blida), un adversaire lui aussi à la recherche de son premier succès dans la cour des grands.

Kerbadj : «La LFP refuse de délocaliser le match RC Arba-USM El Harrach à Hadjout»

La Ligue de football professionnel (LFP) a opposé lundi une fin de non-recevoir à la demande du RC Arbaâ d'accueillir l'USM El Harrach au stade de Hadjout au lieu de celui de Brakni à Blida, dans leur match prévu mardi comptant pour la 3^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne, a-t-on appris auprès de Mahfoud Kerbadj, le président de cette instance. «Il n'y a pas de raison pour changer la domiciliation du RC Arba. La direction de ce club avait choisi le stade de Brakni pour accueillir ses adversaires cette saison, comme notifié dans son dossier d'engagement, et elle doit assumer ses responsabilités», a déclaré à l'APS le premier responsable de la LFP. Contraint de quitter son stade de Larba qui subit des travaux d'aménagement et d'extension de ses gradins depuis la saison passée, le nouveau promu avait élu do-



micile au stade de Bologhine (Alger) lors de l'exercice écoulé, avant d'opter pour celui de Brakni à Blida cette saison.

Mais la direction «d'Ezzarga» a vite changé d'avis après sa première sortie à Brakni face à la JSMB (1-1) samedi lors de la deuxième journée du championnat, à la demande de ses supporters, a-t-on appris auprès de l'entourage du club. «On ne change pas de domiciliation au gré des humeurs des uns ou des autres. Ce n'est pas avec cette

mentalité que l'on aspire à instaurer le vrai professionnalisme en Algérie», a encore expliqué Kerbadj. Le président de la LFP a précisé, néanmoins, que son instance autoriserait le RCA à changer de domiciliation dans le seul cas où «son stade serait prêt à accueillir des rencontres officielles une fois les travaux achevés».

LIGUES 1 ET 2

La phase aller prendra fin les 27 et 28 décembre

La fin de la phase aller des Ligues 1 et 2, saison 2013-2014, a été fixée aux 27 et 28 décembre prochain, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP). La 15^e journée de la L2, qui coïncide avec la fin de l'aller, aura lieu le vendredi 27 décembre tandis que celle de la L1 se déroulera le lendemain, soit le samedi 28 décembre, selon le programme publié sur le site de la LFP. Quant aux matches en retard de l'ES Sétif, engagée en coupe de la Confédération, ils auront lieu le samedi 7 septembre

contre le MC Oran (2^e journée), le mardi 24 septembre face à la JSMB (4^e journée) et le mardi 1^{er} octobre sur le terrain de l'ASO Chlef (5^e journée). La LFP a également programmé deux tours de coupe d'Algérie avant la fin de l'année, les 32^{es} et 16^{es} de finale, respectivement les 6/7 et 20/21 décembre. A rappeler que la 3^e journée des Ligues 1 et 2 auront lieu respectivement les mardi 3 et vendredi 6 septembre. Voici, par ailleurs, le programme complet de la phase aller :

SEPTEMBRE 2013:

3^e journée : mardi 3/9 (L1), vendredi 6/9 (L2)
4^e journée : vendredi 13/9 (L2), samedi 14/9 (L1)
5^e journée : vendredi 20/9 (L2), samedi 21/9 (L1)
6^e journée : vendredi 27/9 (L2), samedi 28/9 (L1)
OCTOBRE 2013:
7^e journée : vendredi 4/10 (L2), samedi 5/10 (L1)
8^e journée : vendredi 18/10 (L2), samedi 19/10 (L1)
9^e journée : vendredi 25/10 (L2), samedi 26/10 (L1)
NOVEMBRE 2013:
10^e journée : vendredi 1/11 (L1)

(L2), samedi 2/11 (L1)

11^e journée : vendredi 8/11 (L2), samedi 9/11 (L1)

12^e journée : vendredi 22/11 (L2), samedi 23/11 (L1)

13^e journée : vendredi 29/11 (L2), samedi 30/11 (L1)

DECEMBRE 2013:

32^{es} de finale coupe d'Algérie : vendredi 6/12 et samedi 7/12
14^e journée : vendredi 13/12 (L2), samedi 14/12 (L1)
16^e de finale coupe d'Algérie : vendredi 20/12 et samedi 21/12
15^e journée : vendredi 27/12 (L1), samedi 28/12 (L1).

COUPE D'ALGÉRIE DE FUTSAL

Les 32^{es} de finale fixés à janvier 2014

Les 32^{es} de finale de la coupe d'Algérie 2013/2014 de futsal auront lieu au mois de janvier prochain, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site. A cet effet, la commission de futsal de la FAF compte lancer, au début du mois d'octobre, le championnat de wilaya de la nouvelle saison. Cette compétition sera qualificative à la coupe d'Algérie dont le tenant du titre est l'équipe de l'AS Styréti de Skikda qui avait succédé au Ghali de Mascara, détenteur du trophée en 2012.

APS

Un match très compliqué pour le CABBA

Mouad B.

Le CABBA toujours à la recherche d'un match référence se déplace ce mardi à Alger. Taïba et ses coéquipiers devant s'attendre à un très beau combat face à l'USMA.

Ce match à l'extérieur est important pour le lancement de la saison et s'annonce difficile pour le CABBA.

Le groupe aligné ce mardi par le coach, devra rentrer sur la pelouse en version commando, prêt à défendre bêcs et ongles ses intérêts. On le sait, gagner à l'extérieur n'est jamais facile, encore moins chez des adversaires qui se sont imposés à domicile et arraché un nul à l'extérieur et ne comportent aucune défaite. Pour gagner cette rencontre, il faudra le vouloir et puiser au fond des organismes la force nécessaire à terrasser les locaux. Mais également, éviter de commettre des fautes à répétitions qui donnent tant d'armes et de points aux adversaires. Ce n'est qu'à cette condition, que les «Jaune et Noir» pourront ramener des points de leur escapade chez l'USMA.

Pour cette rencontre, le coach devrait aligner Benkhodja, Mameri, Hamdadou, Bendahmane, Chebira, Saâdi, Oudni, Ammour, Mosrati, Tiaïba, Benai.

ENTRETIEN EXPRESS AVEC LE GARDIEN DE BUT BORDJien BENKHOUDJA :

«Gagner contre l'USMA»**Est-ce que le match nul à domicile face au MCE est maintenant digéré ?**

Il le faut bien car ce jour-là, nous avons pris un gros coup sur la tête. En rentrant aux vestiaires, c'est sûr, nous avions la tête basse, mais on s'est parlé. J'ai tout de suite dit que même les meilleurs perdaient parfois chez eux et qu'il ne fallait pas ruminer trop longtemps cette contre-performance. Il est clair que pour les supporters, ça fait mal, mais il ne faut pas rester sur ce demi-échec. On doit se relever, aller chercher ailleurs le joker qu'on a perdu. Notre objectif est de se maintenir et faire du bon football, j'ajouterais que la place importe peu. Pour moi, je suis sûr que nous avons encore toutes nos chances.

Les coaches ont-ils trouvé facilement les mots pour vous remettre ?

Bien sûr, ils nous ont remonté les bretelles, mais ils ont également su nous parler positivement. On fait un match nul sur une bourde de notre part. Qui n'en a jamais fait ? Mais il faut voir que nous ne sommes pas gâtés depuis le début de la saison avec des matchs contre des gros calibres de la ligue 1, mais il faut faire avec. Il est clair que pour aller défier l'USMA, il faut se remettre en question et pour cela, il n'y a que l'envie. On devra tous faire preuve d'envie et d'agressivité, tout en restant disciplinés. Il ne faut pas leur donner de points faciles, mais au contraire, avoir toujours en tête de porter le danger chez eux. Pour nous motiver, appuyons-nous sur notre jeu.

Accord entre le FC Sochaux et le SC Bastia pour le transfert de l'Algérien Ryad Boudebouz en Corse

Un accord aurait été trouvé entre le FC Sochaux et le Club Sportif de Bastia pour le transfert de l'international algérien Ryad Boudebouz en Corse, rapporte lundi le site mercato365.com. Sous réserve de la traditionnelle visite médicale, le milieu offensif algérien va débarquer sous forme d'un transfert sec d'un million d'euros, ajoute la même source. Cet accord intervient alors que le SC Bastia a l'intention de se renforcer sur le plan offensif. C'est dans cette optique que Boudebouz (24 ans) a été contacté par le club bastiais, évoluant en championnat français de Ligue 1.



Mourinho veut un autre attaquant !

Déçu des performances de Fernando Torres, Demba Ba et Romelu Lukaku, José Mourinho envisage de recruter un attaquant supplémentaire d'ici la fermeture du marché des transferts. Malgré un secteur offensif particulièrement fourni, José Mourinho ne serait pas satisfait de l'effectif à sa disposition et aurait demandé à son président, Roman Abramovich, de lui recruter un attaquant supplémentaire, selon le *Daily Mail*. Le technicien portugais souhaiterait un renfort supplémentaire malgré la signature de Samuel Eto'o.



Shinji Kagawa

comme dernière recrue ?



A quelques heures de la fermeture du marché des transferts, le Paris Saint-Germain pourrait frapper un grand coup en enrôlant le Japonais de Manchester United Shinji Kagawa. Après Edinson Cavani, Lucas Digne et Marquinhos, le Paris Saint-Germain pourrait accueillir Shinji Kagawa. La signature d'un joueur asiatique serait une première dans l'histoire du club.

Arsenal

35M€ pour Mata ?

D'après les informations du *Daily Mirror*, Arsenal n'a pas renoncé à recruter Juan Mata qui devra formuler une demande de transfert officielle pour espérer quitter Chelsea où José Mourinho ne semble pas compter sur lui.

«J'ai entendu dire que Juan Mata était sur le marché. Je l'apprécie mais vous savez, en Angleterre il y a une certaine réticence à se vendre des joueurs», expliquait Arsène Wenger il y a quelques jours en conférence de presse. Pour autant, le technicien français d'Arsenal n'a pas renoncé à recruter l'international espagnol qui ne semble pas rentrer dans les plans de José Mourinho du côté de Chelsea.



Lukaku vers un nouveau prêt ?

Le jeune attaquant international belge de Chelsea, Romelu Lukaku (20 ans, sous contrat jusqu'en juin 2016), pourrait s'envoler pour le Sud de l'Espagne.

En effet, le média *Het Laatste Nieuws* rapporte que les Blues pourraient prêter Lukaku à Malaga pour une saison. La saison dernière, le Belge avait inscrit 17 buts en 35 journées de Premier League sous le maillot de West Bromwich Albion (prêt).



Moses prêté à Liverpool

Chelsea et Liverpool se seraient mis d'accord sur Victor Moses (22 ans, aucune apparition en Premier League cette saison). D'après le journal anglais *The Guardian*, les Blues auraient en effet accepté de prêter leur attaquant nigérian aux Reds pour un an. Le montant de l'opération est d'environ 1,2 million d'euros.



Moyes

«Anfield, un stade difficile»

«Anfield est toujours un stade difficile», déclare le successeur de Sir Alex Ferguson. C'est un très beau stade et j'ai hâte d'y retourner. Quelque part, c'est comme n'importe quel autre match car vous ne pouvez prendre que trois points si vous gagnez. Mais ce serait une grosse victoire si on y parvenait. Liverpool est l'une des équipes à battre cette saison, donc si on y arrive, ce serait un bon départ. Je ne sais pas si ce sera différent de jouer ce match avec United car ça ne s'est jamais produit. Tout le monde me dit qu'il existe une grande rivalité entre Liverpool et United, mais c'était déjà le cas avec Everton. J'ai hâte de disputer ce match. En venant à Manchester United, je savais que j'allais jouer ce genre de matches.»



Sakho

«Je suis ravi d'être ici à Liverpool !»



Le PSG a officialisé le départ de Mamadou Sakho, son défenseur central formé au club et qui a occupé le poste de capitaine dans toutes ses catégories d'équipes. Le défenseur français s'est engagé avec Liverpool FC pour un contrat long durée à l'âge de 23 ans. Présentation à la presse : «Je suis ravi d'être ici, je tiens à remercier tout le monde pour l'accueil. Je suis venu ici parce que le projet qui est en place à Liverpool m'intéresse. Je suis vraiment impatient de jouer mon premier match.»

Mkhitaryan porte Dortmund

Grâce à un doublé de sa recrue arménienne Mkhitaryan à Francfort (1-2), Dortmund s'est emparé de la tête du classement, profitant du nul du Bayern à Fribourg, mardi (1-1). Leverkusen, vaincu à Schalke (2-0), lâche également prise.



COMMUNICATION

PROJET DE CARTE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Adoption jeudi d'une nouvelle mouture

Une nouvelle mouture du projet de texte fixant les conditions d'éligibilité à la délivrance de la carte nationale du journaliste professionnel, sera adoptée



jeudi par la commission consultative autonome chargée de son élaboration, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Communication. L'adoption de cette nouvelle mouture prendra en considération les remarques des journalistes et des éditeurs de presse, dont les contributions à l'enrichissement du projet ont été examinées lundi par la commission consultative, précise-t-on de même source.

Après l'adoption par la commission de la première mouture du projet de texte, le ministère de la Communication a invité les journalistes et les éditeurs de presse à l'enrichir par leurs remarques et observations. Lors de la réunion de jeudi prochain, la commission procédera également à l'adoption du calendrier des réunions régionales avec les journalistes, fixées pour la deuxième quinzaine de septembre, et devant déboucher sur la formulation « définitive » du projet de texte avant d'être soumis au gouvernement pour adoption, selon le communiqué du ministère.

La commission consultative, regroupant d'anciens professionnels chargés de déterminer les critères d'éligibilité à la délivrance de la carte nationale de journaliste professionnel, a été installée le 26 mai dernier par le ministre de la Communication, Mohamed Said. Cette démarche entre dans le cadre de l'élaboration des textes d'application de la loi organique relative à l'information, en vigueur depuis janvier 2012, qui prévoit que la qualité de journaliste professionnel « est attestée par une carte nationale de journaliste professionnel ».

Tombola DK NEWS ramadhan 2013

Le tirage au sort des lauréats s'effectuera cet après-midi à 14heures, au siège de la publication, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger

ALGÉRIE - MALI (ÉLIMINATOIRES MONDIAL-2014):

Les Verts en stage aujourd'hui à Sidi Moussa



Les joueurs de la sélection algérienne devrait commencer à rejoindre le Centre technique de Sidi Moussa dès aujourd'hui pour un stage dans la perspective de bien préparer leur match face au Mali prévu le 10 septembre à Blida (20h30) dans le cadre de la 6e et ultime journée du groupe H de l'avant-dernière étape des éliminatoires de la Coupe du monde 2014 au Brésil.

S. Ben

Il faut de suite préciser qu'avec 12 points au compteur, l'Algérie est assurée de terminer en tête du groupe H. Elle devance le Mali (8 points), le Bénin (5 points) et le Rwanda qui ferme la marche avec 2 unités.

Les "Verts" seront fixés sur leur adversaire aux barrages le 16 septembre à l'issue du tirage au sort prévu au Caire.

Ce match donc est une très bonne opportunité pour les Verts afin d'améliorer leur classement FIFA en vue justement de cette opération tirage au sort. Les cinq premiers classés FIFA auront l'avantage de recevoir à domicile leurs adversaires respectifs lors du dernier tour.

Pour ce match contre le Mali, coach Vahid Halilhodzic a convoqué 23 joueurs dont quatre locaux.

Et se sont justement ces quatre locaux (Dokhla, Cedric, Khoualed et Rial) qui seront les premiers à rejoindre le Centre technique de Sidi Moussa juste à l'issue de leurs matchs respectifs pour le compte de la 3^e journée de Ligue 1 prévus aujourd'hui.

Pour les autres joueurs convoqués le 26 août dernier, on rappellera le retour attendu chez les Verts du milieu de terrain défensif du FC Grenade (Liga espagnole), Hassan Yebda, absent de la sélection depuis novembre 2011, en raison d'une grave blessure au genou.

Le défenseur du SC Bastia (Ligue 1 française), Fethi Harek, effectue également son retour, après une première sélection sous l'ère du technicien français, Jean-Michel Cavalli.

De son côté, le défenseur central, de l'Académica Coimbra (division 1 portugaise) Rafik Halliche, a déclaré forfait en raison d'une blessure à l'œil qui nécessite quelques semaines de repos.

A noter également le retour du dé-

fenseur central, Ali Rial (JS Kabylie), qui n'a plus été appelé depuis la précédente Coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) en Afrique du Sud. L'entraîneur national l'a retenu à cette occasion pour pallier notamment la défection de Rafik Halliche justement.

Les joueurs évoluant à l'étranger devront rallier le lieu du stage au fur et à mesure de l'issue de leurs matchs respectifs avec leurs clubs.

Pour le coach Vahid, c'est donc à partir de demain que les choses sérieuses commenceront pour préparer le match du Mali ; Vahid devrait bien revoir ses joueurs surtout que la majorité d'entre eux manquent cruellement de compétition et de temps de jeu. Certains sont carrément abonnés au banc de touche alors que d'autres sont rarement titularisés.

Le dernier en date et le plus révélateur est le cas du gardien de but Rais M'bolhi.

En effet, Rais M'bolhi, a, une fois de plus, été sur le banc des remplaçants lors du match de son équipe, le CSK Sofia face à Botev Plovdiv (0-0) pour le compte de la 7^e journée du championnat de Bulgarie.

Depuis qu'il a rejoint cette équipe bulgare le 8 août dernier en provenance du GFC Ajaccio (relégué en division nationale française), M'bolhi n'a pas du tout connu une titularisation.

M'bolhi fait face à une rude concurrence, notamment de la part du gardien de but international bulgare, Cerny.

N'empêche que M'bolhi a toujours eu la confiance de l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, qui non seulement le convoque comme cette fois-ci, mais le titularise malgré son manque de compétition.

Pour les autres joueurs en manque de compétition on citera Hilal Soudani qui, malgré tout, marque puisqu'il est déjà à 7 buts (toutes compétitions confondues) sous les couleurs de Di-

namo Zagreb (Croatie) qu'il a rejoint cet été en provenance de Vitoria Guimaraes (Portugal).

Quant à Islam Slimani (Sporting Lisbonne, Portugal), Nabil Ghilas (Porto, Portugal) et Ishak Belfodil (Inter Milan, Italie), ils n'ont pratiquement pas encore disputé un match officiel avec leurs équipes respectives (seul Slimani s'est contenté de cinq minutes lors du derby de Lisbonne samedi passé).

De plus, Belkalem lui aussi manque de temps de jeu avec son club anglais Watford.

C'est dire que coach Vahid devrait bien choisir son « onze » entrant contre le Mali pour arracher une victoire et ainsi améliorer le classement Fifa et surtout rassurer les fans des Verts...

Rappel de la liste des 23 joueurs :

Gardiens : M'bolhi Rais (CSKA Sofia/ Bulgarie), Doukha Azzeddine (USM Harrach), Si Mohamed Cédric (CS Constantine)

Défenseurs : Cadamuro Bentaïba Liassine (Real Sociedad/ Espagne), Khoualed Nacredine (USM Alger), Bougherra Madjid (Lekhwa/ Qatar), Medjani Carl (Olympiakos/Grecce), Belkalem Essaid (Watford/ Angleterre), Rial Ali (JS Kabylie), Mesbah Djamel Eddine (Parme/ Italie), Harek Fethi (SC Bastia/ France), Mostefaa Sebabah Mehdi (AC Ajaccio/ France)

Milieux : Taïder Saphir (Inter de Milan/ Italie), Guedioura Adlane (Nottingham Forest/ Angleterre), Lacen Medhi (Getafe/ Espagne), Yebda Hassan (Granada/ Espagne), Djabbou Abdelmoumen (Club Africain/ Tunisie), Brahim Yacine (Granada/ Espagne), Feghouli Sofiane (Valence/ Espagne)

Attaquants : Soudani Hilal Al Arabi (Dinamo Zagreb/ Croatie), Belfodil Ishak (Inter de Milan/ Italie), Slimani Islam (Sporting Lisbonne/ Portugal), Ghilas Nabil (FC Porto/ Portugal).